

Centre culturel d'Ittre

## LE BLEU DU CAFTAN

**SOIRÉE CINÉMA**



**LUNDI 29 JANVIER À 20H**

ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE (RUE BASSE 11, ITTRE)  
SÉANCE : 5€ - ARTICLE 27 : 1,25€  
SOUPE BIO SUR RÉSERVATION, SERVIE À PARTIR DE 19H (5€)

info@ittreculture.be - 067/64 73 23  
www.ittreculture.be

Détails page 3

Centre culturel d'Ittre

## ATELIERS DÉCORATION POUR LES GRANDS FEUX

SEUL, EN FAMILLE OU ENTRE POTES, APPORTEZ VOTRE TOUCHE D'ÉMERVEILLEMENT AUX GRANDS FEUX EN PARTICIPANT À LA CRÉATION DU DÉCOR DE L'ÉVÉNEMENT.

**DU FEU POUR MA LANTERNE**



FABRIQUE TA LANTERNE À L'AIDE DE BAMBOU, DE PAPIER DE SOIE ET DE BOUGIES!

- LE DIMANCHE 18/02 DE 14H À 17H OU
- LE MERCREDI 21/02 DE 17H À 20H

1€/PERS - ENTRÉE GRATUITE AUX GRANDS FEUX.  
À PARTIR DE 9 ANS - MAX 30 PERS

**BAS-LES-MASQUES**



CRÉE COLLECTIVEMENT PLUSIEURS « GROSSES-TÊTES » ET UN MASQUE INDIVIDUEL PERSONNALISÉ

3 SÉANCES : LES MERCREDIS 28/02, 06/03 ET 13/03 DE 14H À 18H00  
15€/PERS (POUR LES 3 SÉANCES) - ENTRÉE GRATUITE AUX GRANDS FEUX.  
À PARTIR DE 6 ANS - MAX 30 PERS

**CENTRE CULTUREL D'ITTRE - ESPACE BAUTHIER**  
36, Rue de la Montagne, 1460 Ittre)  
info@ittreculture.be - 067 64 73 23  
www.ittreculture.be

Détails page 2

## « COCOTTE IN THE AIR », POULAILLER MOBILE À HAUT-ITTRE

La Ferme du Ternia est une petite ferme familiale depuis trois générations, basée à Haut-Ittre. Soucieuse du bien-être animal, celle-ci possède un élevage de bovins 'Blanc-Bleu-Belge' et des poules pondeuses. Fin 2023, et suite à une grande demande, ils ont décidé d'implanter un 'Huehnermobil', un poulailler mobile. Grâce à ce système, qui offre un parcours enherbé de plus de 1 hectare à l'année, les poules disposent toujours d'herbe fraîche à pâturer et des vers à picorer.

⇒ Suite en page 9



A VOS AGENDAS!

**LE**  
**RETOUR**  
**DES GRANDS**  
**FEUX**  
**SAMEDI**  
**16 MARS**

# LES GRANDS FEUX RENAISSENT DE LEURS CENDRES

## LE SAMEDI 16 MARS 2024

LES GRANDS FEUX, CE SONT DES INSTANTS MAGIQUES !

La balade nocturne en suivant les brulots, les histoires contées dans la nuit près des braseros, les concerts, les spectacles, la charrette à pekets, les bons produits locaux, les rires et les retrouvailles ... Et bien sûr, les grands feux, toujours aussi impressionnants et merveilleux.

On est très heureux de vous accueillir à nouveau pour ce grand événement à petit prix (7€, 5€ jusqu'à 12 ans et gratuit pour les moins de 3 ans) qui aura lieu le samedi 16 mars en soirée à Ittre : départ et arrivée à la ferme de la Motte. Plus d'infos dans le prochain Petit Tram.

Pour fêter le retour des Grands Feux et s'assurer que la tradition perdure, nous voulons marquer le coup ! Et pour ça, nous avons besoin... de VOUS !

Seul, en famille ou entre potes, apportez votre touche d'émerveillement en participant à la création du décor de l'événement !

### ATELIER LANTERNE

Du feu pour ma lanterne



La magie des flammes à portée de main !

Fabrique ta lanterne en nouant des branches d'osier qui formeront une armature que tu recouvriras de papier de soie. Grace aux bougies placées à l'intérieur, ces volumes en 3D, tous réunis le soir des Grands Feux, prendront des allures féériques. Après l'événement vous aurez la possibilité de récupérer votre lanterne et de l'emporter chez vous.

### INFOS PRATIQUES :

- Le dimanche 18/02 de 14h à 17h
- Ou
- Le mercredi 21/02 de 17h à 20h
- Places limitées (max 30 pers).

### À partir de 9 ans

8€/pers - Entrée des Grands Feux incluse dans le prix.  
Matériel à apporter : votre sécateur.  
Tout le reste vous sera fourni/est compris dans le prix.



### ATELIER CRÉATION DE MASQUES

Bas-les-masques



Inspire-toi des animaux, des plantes et des arbres pour créer collectivement plusieurs « grosses-têtes » en papier maché et un masque individuel personnalisé en papier carton. Les grosses têtes seront exposées, dans une belle mise en scène, le soir des Grands Feux. Elles seront ensuite conservées au Centre culturel afin de constituer, au fil des ans, un véritable bestiaire qui sortira à chaque édition. Vous pourrez repartir avec votre masque zoomorphe individuel en papier carton à la fin de l'atelier. Nous vous invitons bien sûr à le porter le soir des Grands Feux.

### INFOS PRATIQUES :

- 3 séances de 2h30 (nécessaires à la réalisation collective des grosses-têtes)
- Le mercredi 28/02 de 14h à 16h30
- Le mercredi 06/03 de 14h à 16h30
- Le mercredi 13/03 de 14h à 16h30
- Places limitées (max 30 pers).

### À partir de 6 ans.

15€/pers (pour les 3 x 2h30 d'atelier) - Entrée des Grands Feux incluse dans le prix. Tout le matériel est fourni. **Idéalement, votre participation aux 3 rendez-vous est nécessaire pour finaliser votre création.**



## DU BOIS POUR LES GRANDS FEUX

Nous faisons appel à votre générosité pour trouver le bois nécessaire pour nos Grands Feux !

### Nous recherchons :

- Du bois, idéalement sec, ou des matières naturelles comme :
- Paille
- Bûches
- Branchage
- Taille de haies
- Sapin de Noël
- Chutes de bois
- Ballots de paille

### Nous refusons :

- Tout dépôt, de quoi que ce soit, directement sur les buchers ainsi que :
- Les bois peints
- Les plaques d'agglomérés et de contreplaqués
- Les troncs de plus de 25 cm de diamètre
- Les souches d'arbres
- Les bois de plus de 3m de longueur
- Les palettes ainsi que tous les bois avec des clous, ferrailles, plastiques, etc.
- Le bois pourri

### En pratique :

(1) Vous nous contactez par mail (info@ittreculture.be), téléphone (067/64 73 23) ou via nos réseaux sociaux (Centre culturel d'Ittre) pour nous signaler que vous avez du bois à donner.

(2) L'équipe du Centre culturel prend contact avec vous, vérifie et confirme que le bois peut effectivement être ramassé et brûlé.

(3) Vous disposez le bois de telle sorte à ce que le camion de la commune puisse le charger à l'aide d'un grapin : en bord de voirie pour qu'il puisse être chargé à partir de la route, si possible alignés dans le même sens.

(4) Le service travaux passe ramasser le bois chez vous quelques jours avant les Grands Feux

Karim Sarton,  
Centre culturel d'Ittre



### PETIT TRUC POUR NE PAS MANQUER LES PROCHAINS GRANDS FEUX

Les Grands Feux d'Ittre sont organisés tous les deux ans, les années paires : 2024, 2026, 2028, ... (Années impaires : Promenade aux Lucioles du Siti)

INFOS  
CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE  
WWW.ITTRECULTURE.BE  
INFO@ITTRECULTURE.BE  
067 64 73 23

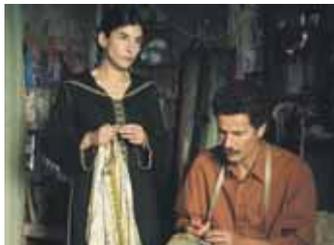
## CULTURE

### CENTRE CULTUREL D'ITTRE

# LES PROCHAINES SOIRÉES CINÉ-SOUBE



**LUNDI 29 JANVIER**  
**LE BLEU DU CAFTAN**



Halim est marié depuis longtemps à Mina, avec qui il tient un magasin traditionnel de caftans dans la médina de Salé, au Maroc. Le couple vit depuis toujours avec le secret d'Halim, son homosexualité qu'il a appris à taire. La maladie de Mina et l'arrivée d'un jeune apprenti vont bouleverser cet équilibre. Unis dans leur amour, chacun va aider l'autre à affronter ses peurs.

**Drame marocain réalisé par Maryam Touzani (2023)**  
**124 min - VOSTFR.**

**LUNDI 26 FÉVRIER**  
**SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE**



Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

**Biographie française d'Olivier Dahan (2022)**  
**141 min. - VOF**

**LUNDI 25 MARS**  
**LA TOURNÉE DES MAGRITTE 2024**



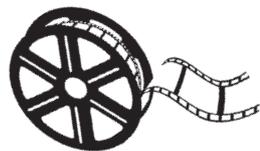
Un film-surprise issu de la Cérémonie des Magritte 2024. Au lendemain des remises de Prix des Magritte du Cinéma, le secteur de la diffusion du cinéma se mobilise pour programmer une majeure partie des films primés, dont certains ont à peine eu le temps d'être vus. Séance de rattrapage pour une partie du public ; découverte pour d'autres... C'est près d'une trentaine de lieux qui accueillent l'événement et bien davantage de séances pendant la tournée. Cette année aussi à Ittre. Le film sélectionné sera divulgué au lendemain de la cérémonie (mi-mars).

**LUNDI 22 AVRIL**  
**ANNIE COLÈRE**



Février 1974. Parce qu'elle se retrouve enceinte accidentellement, Annie, ouvrière et mère de deux enfants, rencontre le MLAC – Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. Accueillie par ce mouvement unique, fondé sur l'aide concrète aux femmes et le partage des savoirs, elle va trouver dans la bataille pour l'adoption de la loi sur l'avortement un nouveau sens à sa vie.

**Comédie dramatique française de Blandine Lenoir (2022)**  
**119 min. - VOF**



**ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE**  
**RUE BASSE 11 - 1460 ITTRE**  
**20H : LE FILM, suivi d'une petite discussion informelle autour d'un verre**

**TARIFS :**  
**Séance : 5 €**  
**Article 27 : 1,25 €**  
**Soupe : 5 €**  
**(sur réservation, servie à partir de 19h)**

**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
**CENTRE CULTUREL D'ITTRE**  
**RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE**  
**WWW.ITTRECULTURE.BE**  
**INFO@ITTRECULTURE.BE**  
**067 64 73 23**

## VOYAGE PULSART À PARIS : VIBREZ AVEC MARK ROTHKO, MIKE KELLEY & EDITH DEKINDT



**PULSART aura le plaisir de vous amener le dimanche 11 février 2024 à Paris pour découvrir la rétrospective du peintre Mark Rothko à la Fondation Louis Vuitton, et l'exposition Ghost and Spirit de Mike Kelley à la Bourse de commerce - Pinault Collection.**

**Entre ces deux grands artistes américains, une incursion poétique sera dévoilée dans les vitrines du passage de la Bourse avec le projet « L'origine des choses » de l'artiste belge Edith Dekyndt.**

**Un voyage au cœur d'univers artistiques contrastés !**

### Horaire :

6h45 Départ Beauvechain  
7h20 Départ Court-Saint-Étienne  
11h30 Bourse de commerce  
13h30 Visite libre et Lunch  
15h30 Départ Vuitton  
16h30 Vuitton  
18h30 Retour

### Prix

Tarif plein 65 €  
Tarif réduit 55 € (-18 ans / +60 ans / demandeur-euse d'emploi)

**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
**CENTRE CULTUREL DU BRABANT WALLON**  
**WWW.CCBW.BE**  
**INFO@CCBW.BE**



**Mark Rothko, No. 14, 1960**  
**San Francisco Museum of Modern Art - Helen Crocker Russell Fund purchase**  
**© 1998 Kate Rothko Prizel & Christopher Rothko - Adagp, Paris, 2023**



# FÉÉR'ITTRE 2023 : MILLE MERCI !



Les 8, 9 et 10 décembre derniers s'est déroulée notre maintenant traditionnelle Féer'Ittre de Noël. A l'initiative de Comartagrind, l'association des Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Industriels de l'entité d'Ittre et avec le soutien de la commune, du Centre culturel (CLI) et du SITI, la fête a battu son plein durant 3 jours malgré un météo parfois capricieuse.

Vous avez été plus nombreux que jamais à venir vous détendre autour de nos chalets de bouche et vous inspirer pour vos cadeaux de fin d'année devant les nombreux chalets d'artisans présents.

Comme l'an dernier, une tombola était organisée au profit du Télévie et a permis de récolter une jolie somme qui a pu être remise aux Girls du Télévie présentes sur le marché.

Tous les artisans présents avaient, à cet effet, offert de magnifiques lots et nous les en remercions vivement.

Les divers échos très positifs, messages et publications sur les ré-

seaux recueillis après l'événement soulignent la belle organisation, la convivialité de notre marché de Noël et l'accueil chaleureux de notre belle commune. Cela nous incite et nous motive à poursuivre dans cette voie et à essayer d'améliorer encore cet événement qui fait maintenant partie intégrante du calendrier festif d'Ittre.

Au nom de Comartagrind, je tiens à remercier tous les intervenants (montage, organisation, démontage) ainsi que tous les tenanciers de chalets, bénévoles Comartagrind ou artisans. Un merci particulier au personnel communal d'Ittre qui nous apporte son aide et à la com-



mune de Braine-le-Comte et son bourgmestre Maxime Daye qui nous fournissent les chalets. Nous vous fixons déjà rendez-vous le deuxième week-end de décembre 2024 pour la 8ème édition de la

Féer'Ittre de Noël qui marquera également le 10ème anniversaire de la création de notre association...

**Jean-Marc Ternisien,**  
Président de Comartagrind

## CENTRE CULTUREL D'ITTRE

### MERCI À TOUS !

L'atelier créatif qui a suivi le spectacle « Maisons » du 26 décembre 2023 a remporté un franc succès auprès du public (petits et grands). Et comme d'habitude, le sourire de nos bénévoles est venu égayer chaleureusement cette nouvelle édition de « Noël au théâtre ».



Merci à nos fidèles bénévoles : Colette, Max, Anne-Marie et Jenny



**Speculoos**

La culture des enfants  
Ittre, Rebecq et Tubize

[www.speculoos.be](http://www.speculoos.be)

**agendaBW**  
agenda culturel  
Brabant wallon

## STAGES

# CENTRE CULTUREL D'ITTRE

## STAGE DESSIN, PEINTURE

### ET

## EXPRESSION ARTISTIQUE

De 7 à 15 ans

### DU 4 AU 8 MARS (CONGÉ DE DÉTENTE)

### A L'ESPACE BAUTHIER

Le stage est un laboratoire artistique où l'on dessine, peint, mure, regarde, observe, expérimente, copie, invente, imagine, réfléchit ou pas, crée, s'exprime, exprime, papote, rêve, ...

Nos techniques : fusain, pastel (sec et gras), acrylique, aquarelle, encre, feutre, sanguine, crayons graphite, crayons de couleur, collage, ...

La technique n'est pas une fin en soi, elle vient au service des projets et contribue au développement de l'expression et de la créativité des enfants et des adolescents.

**Animatrice : Pascale Goffaux, illustratrice/peintre.**

**Lieu : Centre culturel d'Ittre (Espace Bauthier) .**

**36, Rue de la Montagne à Ittre**

**Horaires : de 9h30 à 15h30.**

**Garderie possible (avant et/ou après jusqu'à 16h30).**

**Tarifs : 130€ (-10% pour le 2ème enfant d'une fratrie).**

**Prévoir : tablier, pique-nique et collations. Le reste du matériel est fourni.**



INFOS ET RÉSERVATIONS  
CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE  
WWW.ITTRECULTURE.BE  
INFO@ITTRECULTURE.BE  
067 64 73 23



## ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ NOUS

### CINÉ 4 (NIVELLES)

MARDI 30/01 À 19H30

PROJECTION- DÉBAT : YALLAH GAZA

**Séance unique suivie d'une discussion et de témoignages**

Gaza est un petit territoire palestinien de 40 km x 12 km où vivent plus de 2 millions de personnes. La population est complètement enfermée depuis 2007 par Israël et régulièrement bombardée au mépris de toutes les règles de Droit International et conventions des Nations Unies. La société y est encore structurée et organisée mais pour combien de temps ? Les nombreux témoignages des Palestiniens de Gaza sont mis en perspective avec les analyses de responsables politiques locaux, d'historiens, de journalistes, d'Israéliens, de juristes spécialistes de Palestine/Israël.

Au-delà des analyses d'historiens, de responsables politiques locaux,

de journalistes et de juristes, le documentaire saisit le quotidien à Gaza où un habitant sur deux a moins de 20 ans. C'est cette jeunesse, avec sa soif de vie et de paix, qui émeut le plus. (La Croix)

**En collaboration avec l'Association Belgo-Palestinienne et la coordination Paix Juste au Proche-Orient**

Interdit -12 /

Genre : Documentaire

Nationalité : FR - Un film de Roland

Nurier

Durée : 1h41

Disponible en : VOST

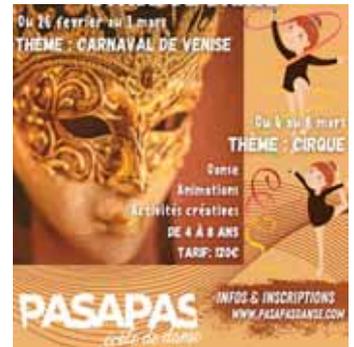
INFOS :  
CINÉ4 (NIVELLES)  
RUE DE SOIGNIES 4 - NIVELLES  
INFO@CINE4.BE



## PAS À PAS STAGE DE DANSE

### CONGÉ DE DÉTENTE (CARNAVAL)

Durant ces vacances de Carnaval, l'école de danse Pas à Pas organise deux stages de danse du 26 février au 1er mars et du 4 au 8 mars. Vous aurez l'occasion de permettre à vos enfants de passer une semaine de vacances exceptionnelle. La 1ère semaine sera guidée par le thème du carnaval de Venise et la 2ème sur le thème du cirque. Durant le stage, les enfants auront la possibilité de découvrir plusieurs styles de danse, dont le jazz, ragga, hip-hop, moderne et bien d'autres... Ils profiteront également de nombreuses activités créatives.



INFOS & INSCRIPTIONS :  
PAS À PAS  
WWW.PASAPASDANSE.COM

À la fin du stage, nous invitons les parents à se réunir, afin d'assister à un petit spectacle fourni par leurs enfants, qui leur permettra de partager les découvertes qu'ils ont fait tout au long de la semaine.



## ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ NOUS

**ARTISTS**

**FOR GAZA**

Sara Barakat - Margot Infanti - Charles Loos  
Valentina Pennisi - Simon Rial Garcia

Concert de musique classique, jazz et arabe  
100 % des bénéfices iront à l'association Taawon et leur programme de soutien aux orphelins de Gaza

Adultes: 25€ - Enfants & étudiants: 15€  
Info: waterlooconcert@gmail.com  
Réservation: QR code

26/01/24 - 20:00

EGLISE ST PAUL - WATERLOO  
14, CRÈVE DES CHASSEURS 1410 WATERLOO

En collaboration avec:  
Taawon, la Communauté Palestinienne en Belgique et au Luxembourg, l'Association Belgo-Palestinienne et la Mairie

## HEPTONE CONCERTS

HEPTONE

**DIMANCHE 28 JANVIER À 17H**  
**FRANK VAGANÉE - SAM GERSTMANS - TEUN VERBRUGGEN TRIO (JAZZ)**

Frank Vaganée est le directeur artistique du meilleur big band de jazz en Belgique, le Brussels Jazz Orchestra. Il est entouré de Sam Gerstmans (Philip Catherine, Steve Houben, Rick Margitza, Deborah Brown,...) et Teun Verbruggen (Toots Thielemans, John Ruocco, Nicola Andrioli, Mélanie De Biasio,...). Le trio joue un mélange de standards du répertoire de jazz et d'œuvres originales. Attendez-vous à de la musique de Monk, Ornette Coleman, Skulli Sverisson, Frank Vaganée, Mingus et Charlie Parker.

**Frank Vaganée** : sax alto / **Sam Gerstmans** : contrebasse / **Teun Verbruggen** : batterie



**Prix : 18€ / 15€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)**

INFOS ET RÉSERVATIONS  
 HEPTONE  
 RUE HAUTE 7 - ITTRE  
 0488/47 69 05  
 WWW.HEPTONE.COM  
 ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM



## LE TABLE D'HÔTES



**VENDREDI 19 JANVIER À 21H**  
**DYAD**

Didier Laloy et Adrien Tyberghein, un duo hors normes qui brise les frontières stylistiques en mêlant musiques traditionnelles, classique, rock et musique électronique.



**Concert : 21H / PAF : 15 EUR\***  
**Table d'hôte : 19H00 - 28 EUR\***  
**Menu : En préparation...**  
**Nos spectacles et concerts : 21H 15 EUR\***

**Table d'hôte : 19H - 28 EUR\***  
**\*Paiement uniquement en espèces, à l'entrée**

INFOS ET RÉSERVATIONS  
 ETABLE D'HÔTES  
 067/78 06 70  
 RUE DE TUBIZE 4B - ITTRE  
 WWW.LETABLEDHOTES.BE

## ZIKZAK



**SAMEDI 20/01 À 19H**  
**DE WOLFF**

Jeune trio Hammond/guitare/batterie originaire des Pays-Bas qui crée un mélange explosif de bluesrock sudiste électrifié avec une touche de soul et de psychédélique.

**Préventes : 22€ (tous frais compris)**

**SAMEDI 03/02 À 19H30**  
**ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : ED HUNTERS (IRON MAIDEN TRIBUTE)**

Un show de plus de 2h, reprenant tous les plus grands tubes, avec un accent particulier sur l'un des meilleurs albums de ce groupe légendaire, «Seven son of a seven son».

Une soirée mémorable se prépare.  
**Préventes : 17.50€ (tous frais compris)**

**SAMEDI 10/02 À 19H30**  
**SHE PAST AWAY + KEZDOWN**

Duo dark wave/post-punk, composé de Volkan Caner (chant, guitares et composition) et Doruk Ozturkcan (batterie, synthés et production).

**VENDREDI 16/02 À 19H30**  
**HONG KONG STARS (HOMMAGE À FRANCE GALL)**

Hong Kong Stars reprend le répertoire de France Gall avec la sublime voix de Julie Compagnon

**Préventes : 19.50€ (tous frais compris)**

INFOS ET RÉSERVATIONS  
 ZIKZAK  
 RUE DE TUBIZE 28 - ITTRE  
 0476/530 056  
 ANNICK@ZIK-ZAK.BE  
 WWW.ZIKZAK.BE



## THÉÂTRE DE LA VALETTE



**DU 11/01 AU 28/01**

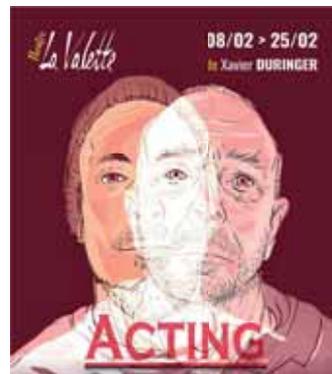
**PERFECT DAY DE GENEVIÈRE DAMAS**

La vie, ce sont des cycles. Tu nais l'enfant de tes parents. Tu deviens la mère de tes enfants. Après, la mère de tes parents. Puis, l'enfant de tes enfants. Et tu meurs. Marie, 64 ans, est nez pour une grande marque de parfum. A quelques mois de prendre sa pension, sa boîte lui demande de réaliser un dernier parfum qui s'adresse aux femmes de son âge. En même temps, elle s'occupe de sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer. A travers tout le récit, Marie se regarde vieillir, cartographie son corps qui se ride. Elle a renoncé à la sensualité, se persuadant qu'elle n'a plus l'âge de vivre l'amour. Jusqu'au jour où...

Avec **Hélène Theunissen** accompagnée de **Gaspard Audouin** au cadrage



**Tarifs**  
**Abos 7 spectacles : 115€/60€ étudiants**  
**Carte 10 entrées : 165,00 €**  
**Adultes : 23,00 €**  
**Séniors : 21,00 €**  
**Étudiants : 13,00 €**  
**Tarif Ittrois : 16,00€**



INFOS ET RÉSERVATIONS  
 THÉÂTRE DE LA VALETTE  
 RUE BASSE 11, ITTRE  
 0473/29 17 09  
 INFO@THEATRELAVALETTE.BE  
 WWW.THEATRELAVALETTE.BE

## MUSÉE MARTHE DONAS

**DU 25 JANVIER AU 7 AVRIL**  
«PARCOURS DANS L'ŒUVRE DE  
MARTHE DONAS»

**Le jeudi et le samedi de 13h à 17h30 et le dimanche de 11h à 17h30**

**Entrée gratuite pour tous !**



**Groupe de maisons à Ittre, 1924,**  
© Marco Lavand'homme

**Le Musée Marthe Donas recherche de nouvelles recrues pour assurer l'accueil des visiteurs.**

Depuis plus de 10 ans maintenant, le Musée Marthe Donas est ouvert systématiquement tous les week-ends et les jeudis après-midi.

Pour y assurer l'accueil des visiteurs,

c'est toute une équipe de volontaires qui se partagent les temps d'ouverture :

-Jeudi de 13h à 17h30

-Samedi de 13h à 17h30

-Dimanche matin de 11h à 14h15

-Dimanche après-midi de 14h15 à 17h30

Étudiants, seniors... chacun vient en fonction de ses disponibilités.

Aucune connaissance en art n'est requise.

Il s'agit avant tout de faire preuve de bon sens et de convivialité à l'arrivée de nos visiteurs.

Les prestations se font sous couvert d'un contrat de volontariat, au tarif de 8€/heure.

**INFOS ET RÉSERVATIONS**  
MUSÉE MARTHE DONAS  
(LUNDI ET JEUDI EN JOURNÉE ET VENDREDI MATIN) OU PAR MAIL :  
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE  
RUE DE LA MONTAGNE, 36  
ITTRE 0471/216 388  
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE

### Concert intimiste au Musée Marthe Donas

L'exposition Marthe Donas à Genève, qui s'est tenue au MIMDO jusqu'au 21 janvier 2024, était prestigieuse. Elle a obtenu trois étoiles dans le MAD du Soir, distinction amplement méritée.

Le 7 janvier dernier, premier dimanche du mois et donc entrée gratuite pour tous, nous avons eu en outre le plaisir d'assister à un

concert de la violoncelliste Anna Johannsen, élève d'Hervé Douchy au Conservatoire de Bruxelles. Cette prestation a eu lieu dans la chapelle, musicienne et public entourés des plus beaux tableaux de notre artiste icône. Un moment de grâce unissant musique et peinture.

**Didier Verboomen,**  
**Administrateur**  
**du Musée Marthe Donas**



## PHOTO

### CENTRE CULTUREL D'ITTRE

## CONCOURS PHOTOS DANS LE CADRE DE L'ÉVÈNEMENT

### «VERS OÙ VA-T-ON ?»

**Une approche libre et facile pour booster votre créativité et pour interpeler les citoyen-nés !**

De tous côtés, nous entendons parler de défis environnementaux et des nombreuses menaces qui pèsent sur notre avenir. Vous pensez qu'on peut faire évoluer les choses, sensibiliser un nouveau public, attirer l'attention sur une problématique et même peut-être convaincre quelqu'un d'agir ou de changer, grâce à une ou plusieurs photos artistiques de qualité ?

Alors, participez à notre concours photos en envoyant vos clichés **avant le 15 avril 2024 !**

Thématique au choix, tant que celle-ci nous interpelle sur un défi lié à l'environnement.

**Maximum 10 clichés** à envoyer par mail à l'adresse [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be) avec un texte en 10 lignes maximum

qui vous présente et explique votre démarche.

Concours ouvert à tou-s-tes, amateurs, professionnels, sans limite d'âge, de technique, d'expérience ou autre.

**Prix :**

● **Pour tous : impression et exposition de vos photos lors de l'évènement « Vers où va-t-on ? » qui aura lieu du 19 au 29 avril 2024 ;**

● **3 vainqueurs : impressions de prestige offertes pour 1 photo ;**

● **Lauréats : produits locaux et places gratuites pour des activités du Centre culturel.**

**Karim Sarton,**  
**Centre culturel d'Ittre**

**INFOS**  
CENTRE CULTUREL D'ITTRE  
RUE DE LA MONTAGNE 36 - ITTRE  
[WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)  
[INFO@ITTRECULTURE.BE](mailto:INFO@ITTRECULTURE.BE)  
067 64 73 23



**A vos agendas !**

**Du 19 au 29 avril**  
**Évènement : « Vers où va-t-on ? »**



# REMUE-MÉNINGE À ITTRE : CHRONIQUE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

**Bonne année !! Je vous souhaite toutes sortes de joies en l'an 2024 !  
Mais c'est quoi au juste un an?**

L'année est la durée d'un phénomène physique répétitif qui a eu lieu près de **4 milliards de fois** depuis la naissance de la Terre : **la rotation de la Terre autour du Soleil.**

Durant ce phénomène, la Terre parcourt une **trajectoire elliptique** autour du Soleil dont la durée est de 365 jours 5 heures 48 minutes et 45 secondes. Durant cette période de 365 jours, la Terre parcourt un trajet d'un peu plus de **940 millions de kilomètres** autour du Soleil. Sa vitesse moyenne, mesurée par rapport au Soleil, est de 107.219 km/h !! Et nous ne nous déplaçons à cette vitesse folle. Décroissant, n'est-ce-pas ?!

**Mine de rien, en un an, tout en vaquant à nos petites affaires quotidiennes, nous parcourons chacun presque un milliard de kilomètres dans l'espace!**

Comme je l'ai dit plus haut le mouvement de la Terre n'est pas exactement un cercle. C'est une ellipse, c'est-à-dire, un cercle étiré qui a la forme telle que reprise en figure 1.

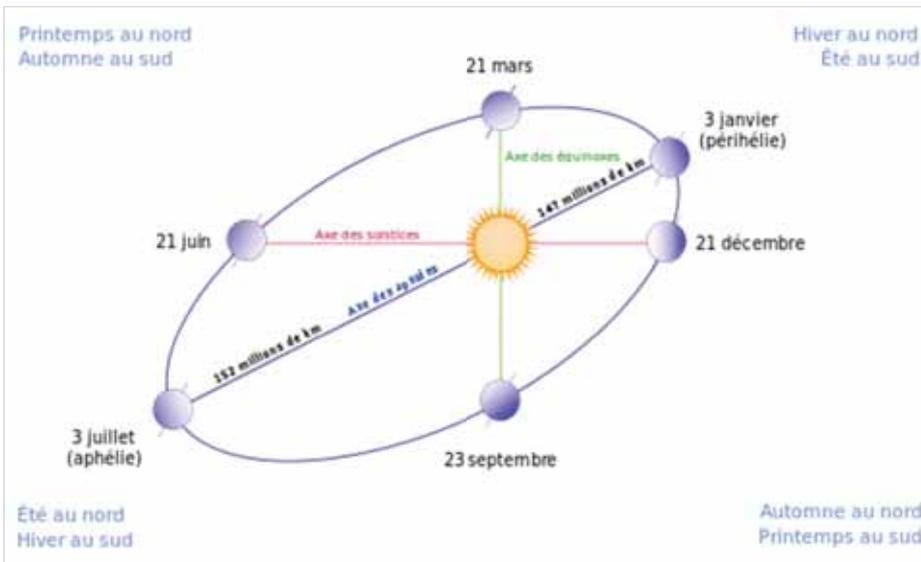


Figure 1 : Ellipse parcourue par la Terre autour du Soleil. Le Soleil est à un des deux foyers\*. L'étirement de l'ellipse a été fortement exagéré.

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Orbite\\_de\\_la\\_Terre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Orbite_de_la_Terre)

\* Le foyer est un point situé sur l'axe principal où les rayons incidents parallèles à l'axe principal convergent, ou l'endroit d'où ces rayons semblent provenir.

Le Soleil, notre étoile, se situe sur un des deux foyers de l'ellipse. En réalité cette ellipse que parcourt notre planète autour du Soleil est beaucoup moins étirée. Elle est proche d'un cercle.

## POURQUOI CETTE TRAJECTOIRE COURBÉE DE LA TERRE ?

Normalement, tout corps qui n'est soumis à aucune force se déplace dans l'espace en ligne droite et à vitesse constante ! C'est Galilée, le premier vrai physicien de l'Histoire, un Italien de Pise, qui le premier en 1632 a émis ce principe qui n'était alors qu'une hypothèse audacieuse de sa part mais qui a ensuite été vérifié un nombre incalculable de fois.

Conséquence de ce principe, pour incurver le mouvement d'un corps il faut qu'une force lui soit appliquée. L'action d'une force  $F$  sur un corps de masse  $m$  lui communique une accélération  $a$ . Les trois grandeurs,  $F$ ,  $m$  et  $a$  étant reliée par la fameuse formule de Newton :  $F = ma$ , bien connue de tous...mais comprise par si peu ! En principe, cette «toute petite » formule découverte par l'Anglais Isaac Newton en 1687 s'applique à tous les corps dans l'Univers : de la pomme qui tombe de l'arbre...à la Terre qui tourne autour du Soleil, à nous qui restons sur le sol au lieu de nous envoler, ainsi qu'aux 300 milliards d'étoiles qui s'attirent mutuellement pour former la belle spirale de notre galaxie, la Voie Lactée !!

Ainsi tout changement de vitesse, donc toute accélération, a lieu parce que le nombre de km/h du mouvement change, ou parce que la direction du mouvement change, et plus généralement, pour les deux raisons à la fois !

Donc quand le trajet d'un corps s'incurve, c'est-à-dire change de direction, en fait, il accélère !

## LA FORCE EST AVEC NOUS !

Or la Terre parcourt un trajet elliptique dans l'espace et non une ligne droite. Cela signifie qu'elle est en permanence soumise à une force qui modifie constamment la direction de sa vitesse ! D'où provient cette force ? En fait, cette force n'est rien d'autre que l'attraction gravitationnelle du Soleil.

Celui-ci exerce aussi sa force d'attraction sur les autres planètes du système solaire qui tournent autour du Soleil à des vitesses qui dépendent de leur distance par rapport à cette étoile. Plus elles en sont proches et plus elles sont rapides. Ainsi Mercure qui est la plus proche du Soleil tourne autour de celui-ci à 172.332 km/h en moyenne ! Elle en fait le tour en 88 jours terrestres. Donc, la durée d'une année sur Mercure est de **88 jours terrestres** ! Par contre la planète la plus éloignée du Soleil qui est Neptune ne se déplace qu'à 19.548 km/h et une année sur Neptune dure **164 ans terrestres** !

**Conclusion** : Les Mercuriens font beaucoup plus souvent la fête que nous : ils font sauter le bouchon de champagne quatre fois plus souvent que nous ! Alors que les pauvres Neptuniens, en plus de claquer des dents toute l'année neptunienne, ne font le réveillon que tous les 164 ans terrestres !! Brrrr.....

Léon Brenig, Physicien et Président du Conseil d'orientation du Centre culturel d'Ittre

Vous m'objecterez sans doute que vous ne voyez toujours pas pourquoi une accélération peut incurver une trajectoire ? En réalité, une accélération correspond à tout changement de la vitesse d'un corps. Or, la vitesse d'un objet se mouvant dans l'espace ne se limite pas à un certain nombre de km/h. En plus de ce nombre, la notion de vitesse inclut aussi la direction de ce mouvement.



# « COCOTTE IN THE AIR », POULAILLER MOBILE À HAUT-ITTRE

(SUITE DE LA PAGE 1)



## RENCONTRE AVEC JUSTINE DE SUTTER, CO-FONDATRICE DU PROJET « COCOTTE IN THE AIR »

### QUI RETROUVE-T-ON DERRIÈRE LA FERME DU TERNIA ?

« Moi c'est Justine, je suis la fille de Jean-François De Sutter et de Nathalie Postal. Mon papa est agriculteur, il a commencé à travailler dans la ferme avec ses parents à l'âge de 18 ans. Mes grands-parents sont Agnès et Oscar, ils sont formidables et m'ont transmis l'amour des animaux... »

La Ferme du Ternia O13 porte ce nom depuis seulement quelque temps. Je trouvais cela plus beau et représentatif que de dire la 'Ferme De Sutter', étant donné que notre ferme est située en plein centre d'Haut-Ittre à la Rue Ternia. »

### POUVEZ-VOUS RÉSUMER, EN QUELQUES MOTS, VOTRE PARCOURS DE VIE ET VOTRE HISTORIQUE DANS LE VILLAGE ?

« Nous sommes originaires de Haut-Ittre. Mes grands-parents étaient tous les deux dans une ferme, la ferme de ma grand-mère était connue sous le nom de la Ferme Adams à la rue Ternia et ce depuis plus de 100 ans. Mon grand-père quant à lui était en famille à l'adresse de la Chaussée de Nivelles. Ensuite, après leur mariage, ils sont revenus à la Rue Ternia (notre ferme actuelle).

Tout part de mes grands-parents et de mon papa, qui a suivi son cursus scolaire à Soignies en Agriculture. »



Justine De Sutter et sa maman, Nathalie Postal, initiatrices du projet « Cocotte in the air »

### QUELLES RAISONS VOUS ONT POUSSÉES À VOUS LANCER DANS CETTE AVENTURE DE POULAILLER MOBILE ?

« Le projet a été pensé par ma maman et moi-même. Avant l'arrivée du poulailler, nous possédions quelques poules pondeuses. Nous vendions nos œufs à notre entourage, aux voisins, amis, collègues mais la demande était de plus en plus grande. C'est à ce moment-là que nous avons alors réfléchi à agrandir un bâtiment mais il y avait beaucoup de travaux à faire pour la remise aux normes, et l'investissement que cela représentait était considérable. Nous avons donc cherché une alternative, plusieurs modèles de poulailler mobile nous intéressaient mais lors de la foire Agricole de Libramont, nous avons visité le modèle de 'Huehnermobil' et celui de 'Farmermobil'. Le huehnermobil est un poulailler qui est familial, qui donne une image de simplicité, il est tout ce que nous cherchions. Le Farmermobil lui était un poulailler plus industrialisé, les œufs y sont récupérés par un tapis roulant, des machines, ... »

### POUVEZ-VOUS DÉVELOPPER UN PEU LE CONCEPT, CE QU'IL DEMANDE COMME LOGISTIQUE, ETC.

« Notre poulailler permet aux poules de rester sur leurs œufs, le temps qu'elle souhaite, pour leur bien-être avant tout.

Etant donné la demande grandissante, nous nous sommes arrêtées sur le Huehnermobil qui permet d'accueillir quelques 200 poules pondeuses. Les amis, les voisins sont notre plus grande motivation, leurs retours sont simplement la meilleure manière d'être remercié.

Les œufs sont ramassés 1x/j, l'eau est mise une fois par semaine, les Cocottes In The Air sont gourmandes, elles reçoivent environ 25kg de nourriture tous les jours.

Les cocottes restent ainsi dans un excellent état de santé avec un plumage parfait et de bonnes performances de ponte. Les œufs sont d'une qualité exceptionnelle, d'un jaune plus qu'orange.

Le Huehnermobil, permet également de garder l'environnement sain puisque les poules restent sur un sol propre (non souillé). Cela permet de prévenir les maladies comme la diarrhée et les vers. »

### VOUS AVIEZ FAIT UN CROWDFUNDING (RÉCOLTE DE FONDS PAR FINANCEMENT PARTICIPATIF). POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CETTE DÉMARCHE ET CES OBJECTIFS ? LE PROJET A-T-IL ÉTÉ RÉUSSI ET QU'EST-CE QUE CELA VOUS A PERMIS D'ACCOMPLIR ?

« Le Crowdfunding a été créé dans le but d'obtenir un petit complément pour acheter les poules et du matériel. Le projet a été financé à 60% par les participants à la cagnotte qui pourront choisir le nom d'une poule, recevoir des œufs, ... »

La cagnotte nous a permis d'acheter les 199 poules pondeuses, de payer les cartons (boîtes et plateaux), d'acquérir notre magnifique logo que vous retrouverez sur nos œufs, d'acquérir nos deux caisses de transport et nos plateaux réutilisables pour la récolte des œufs et encore beaucoup d'autres choses. »

### COMBIEN AVEZ-VOUS DE POULES ? VOUS PARVENEZ À TOUTES LES RECONNAÎTRE ? (ELLES ONT PEUT-ÊTRE UN PRÉNOM OU UNE PETITE HISTOIRE ?)

« Parmi nos 199 poules, se trouvent nos 2 coqs, eux sont facilement reconnaissables, ils sont blancs et ont chacun une crête qui tombe d'un côté différent. Eux ont un nom, il y a Gérard et Jean-Jacques. »



Les poules attendent encore de se faire nommer, cela se fera lors de la porte ouverte qui aura lieu prochainement.

### COMMENT CHOISISSEZ-VOUS L'EMPLACEMENT DU POULAILLER ?

« Le poulailler des Cocottes reste dans la même prairie, il se déplace 1x/semaine afin de permettre aux poules d'avoir de l'herbe fraîche. »

### FAITES-VOUS UNIQUEMENT DE LA VENTE D'ŒUFS (OU FAITES/ENVISAGEZ-VOUS AUTRE CHOSE : VENTE POULET OU AUTRES PRODUITS ?)

« Pour l'instant, nous vendons uniquement les œufs des Cocottes In The Air, peut être que d'autres projets/diversifications verront le jour, mais pas pour toute suite.

Les œufs sont en vente au prix de 3€ les 6 œufs, 15€ le plateau de 30 œufs. A l'achat de 2 plateaux, vous aurez une réduction de 2.50€ soit 27.50€ les deux plateaux. Toutes les informations sont transmises via la page Facebook de la Ferme Du Ternia Ittre ou Cocotte In The Air. »



Les œufs sont en vente à la Chaussée de Nivelles, 13 à 1461 Haut-Ittre (dans leur distributeur automatique) ou en vente en direct le long de la Chaussée.

Olivia Kroppek,  
Centre culturel d'Ittre

ADRESSE DE LA FERME :  
LA RUE TERNIA, 8 À 1461 HAUT-ITTRE  
« COCOTTES IN THE AIR » :  
CHAUSSÉE DE NIVELLES, 13 À 1461 HAUT-ITTRE  
FACEBOOK : FERME DU TERNIA ITTRE OU LE GROUPE FERME DU TERNIA O13  
JUSTINE.DESUTTER@HOTMAIL.COM  
0472/242.159



## VIE ASSOCIATIVE

# OPÉRATION BOITES À KDO 2023 : 100 JOURS DE PARTICIPATION SOLIDAIRE AU PROFIT DE 1500 ENFANTS !

La participation citoyenne à cette 15<sup>e</sup> édition de l'Opération a été une nouvelle fois exceptionnelle : des enfants, adolescents, familles, ambassadrices, bénévoles, collègues, écoles maternelles & primaires & secondaires, associations, maisons de la laïcité, clubs de sport, conseils communaux des enfants, mouvements de jeunesse, écoles de devoirs, Maisons de jeunes, commerces partenaires ont mis leur enthousiasme au service de ce nouveau défi : offrir une boîte à cadeaux et surprises généreuse et de qualité. Au total 1500 BOITES À CHAUSSURES ONT ÉTÉ TRANSFORMÉES EN BOITES À KDO GÉNÉREUSES ET EMBALLÉES. Une quinzaine de boîtes collectives ont également été préparées.

### UN SENS DE L'ENGAGEMENT INCROYABLE POUR L'ÉQUIPE DES AMBASSADRICES

Nous souhaitons souligner et remercier l'investissement de milliers de participants... dont un sens de l'engagement sans faille pour l'équipe des ambassadrices à mobiliser leur réseau personnel. Parmi ces quelque 25 personnes nous retrouvons plusieurs enfants et adolescents. Nous prenons ainsi réellement conscience que la solidarité peut s'apprendre, se transmettre, et en définitive être vraiment contagieuse ! Ce sont énormément d'enfants, de jeunes et d'adultes qui en ont emmené d'autres dans cette aventure solidaire hors du commun en Brabant wallon mais aussi au-delà des frontières de notre province.

### UNE OPÉRATION UNIQUE EN SON GENRE

S'il existe de nombreuses opérations à destination d'enfants, ce qui distingue l'opération boîtes à KDO c'est qu'il ne s'agit nullement d'une récolte de livres, jeux ou jouets. Chaque boîte est en effet pensée, créée, remplie, décorée et personnalisée par un petit mot glissé à l'inté-

rieur. Cela nécessite donc un investissement important de chacun des participants. Ensuite chaque boîte est vérifiée, contrôlée, complétée si nécessaire et enfin emballée. Chacune est ainsi une « vraie » création que l'on réalise seul(e) ou à plusieurs. L'Opération suscite une énorme participation parce que d'un côté elle a du sens et de l'autre elle est très concrète.

Cette aventure humaine permet aux jeunes bénéficiaires de sentir cet investissement dont ils sont le moteur. Bien souvent ils préfèrent recevoir une boîte à KDO personnalisée plutôt que n'importe quel jouet sorti tout droit d'un magasin.

Et ce parce que **chaque boîte leur raconte une histoire de don, de partage, de lien** : « On a pensé à eux » ; « Ils ont compté pour quelqu'un d'autre ».

### QUI SONT CES ENFANTS ET ADOLESCENTS QUI ONT REÇU UNE BOÎTE À KDO ?

1500 enfants et adolescents ont reçu donc chacun une boîte à KDO dans le cadre des fêtes de fin d'année.

-Enfants et Jeunes placés en institution (le plus souvent sur mandat

judiciaire) : quelque 30 institutions réparties en Brabant wallon, sur Bruxelles et le Hainaut

-Enfants et jeunes réfugiés : Les 3 centres Fedasil et Croix Rouge du Brabant wallon sont concernés

-Enfants en Maison Maternelle : 3 Maisons maternelles du Brabant wallon

- Enfants dont un des parents est en prison (Relais enfants-parents)

-Enfants vivant dans des familles plus précarisées. Il s'agit d'enfants des CPAS de Genappe, Tubize, Rebecq, Braine-le-Château et de Wavre ; mais aussi des familles encadrées par les asbl « le Petit Vélo Jaune », « Tout un village » et « A 4 Roues ».

-Enfants du Samu Social de Bruxelles

### NOS INDISPENSABLES PARTENAIRES

Nous remercions aussi infiniment La Loterie Nationale et Solinest pour leurs dons et sponsoring. Nous remercions Les Centres culturels de Genappe et Ittre ainsi que Factor X (Braine-l'Alleud), Laïcité Brabant wallon (Wavre et Nivelles) et la Fabrique de Soi (Tubize) qui ouvrent leurs locaux afin de devenir des points de dépôt des boîtes entre octobre et fin novembre. C'est plus de 2000 Boîtes qui ont été déposées dans ces 6 points de dépôt. Enfin, une dizaine de commerces partenaires de l'Opération contribuent aussi au succès de l'Opération en diffusant l'information, en collectant des dons, ou encore en nous offrant des « lots » de leur magasin.

### APPEL POUR L'ÉDITION DE 2024

La prochaine édition de l'Opération Boîtes à KDO correspondra au 35 ans de la création de la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Pour maintenir le cap dans la durée il est important que nous fassions appel à de nouvelles participations. En effet si beaucoup d'écoles maternelles et primaires participent à l'Opération, ainsi que de nombreuses familles et associations qui permettent de collecter énormément de boîtes à cadeaux pour les 0-10 ans, nous recherchons encore pour optimiser la création de boîtes pour les 10-18 ans :

- De nouvelles ambassadrices - voire de nouveaux ambassadeurs - afin de compléter l'équipe actuelle

- De nouvelles participations du côté des conseils communaux des enfants du Brabant wallon, des écoles secondaires, Maisons de Jeunes et autres associations de jeunesse

N'hésitez pas diffuser cette information. Toutes les nouvelles candidatures sont à communiquer par email à [anne.beghin@laicite.net](mailto:anne.beghin@laicite.net)

Retrouvez toutes les infos concernant l'Opération sur notre page Facebook et sur notre site internet : [www.boitesakdo.be](http://www.boitesakdo.be)

Merci infiniment pour votre participation et à l'année prochaine !

Anne Beghin,  
Coordinatrice  
de la Fabrique de Soi

## QUELQUES PHOTOS DE L'ÉDITION 2023



OPÉRATION  
BOÎTES À KDO

Laïcité  
BRABANT WALLON  
Généralités liberté



# « ITTRE EN TRANSITION » ET LE PETCHA KUCHA : A LA RENCONTRE DE PROJETS DE TRANSITION DANS NOTRE COMMUNE



## VENDREDI 26 JANVIER À 20H30 À L'ETABLE D'HÔTES

**Ittre en transition fait partie du mouvement des villes et villages en transition lancé par Rob Hopkins. Notre association citoyenne qui favorise la transformation de la société en amenant plus de lien social, d'autonomie alimentaire et énergétique, de relocalisation de l'économie et d'évolution écologique, souhaite vous inviter à l'Etable d'Hôtes pour un moment de rencontre et de découverte stimulant le vendredi 26 janvier à partir de 20H30.**

Notre société ne va pas très bien... Les informations concernant les avancées et prises en charge de la problématique du dérèglement climatique ne sont pas toujours très positifs, mais autour de nous des citoyens, des entrepreneurs, des acteurs se bougent, s'investissent, créent de nouvelles initiatives et de nouveaux projets. Nous voulons les rencontrer.

Le vendredi 26 janvier, nous invitons les citoyens intéressés et interpellés par la transition à une soirée de pré-

sentation d'initiatives intéressantes d'habitants de la commune et de la région.

Pour ce, un processus de communication original, le **Pecha Kucha, méthode japonaise pour une présentation concise et personnelle d'un projet.**

En 20 images et 20 secondes de commentaire par image, les initiateurs vont nous présenter leur projet. Suivi chaque fois de 15' d'échanges (questions-réponses) avec la salle.

L'exercice est doublement intéressant dans la mesure où les initiateurs de projets sont obligés d'avoir un message concis, clair, préparé, ... et que le public bénéficie d'une présentation combinant texte et image dans un temps réduit.

Les invités de cette première rencontre :

- Coopérative Agricole « **Les terres de la Bruyère de Haut-Ittre** », soutenu par la Coopérative Terre en vue, et permettant le développement de 4 projets « agricole » : viticulture, élevage de poulets, maraichage et Potirionnerie. C'est Olivier Santerre qui présentera l'ensemble du projet et son projet plus personnel.

- **Projet Aucaya** (gestion de conflit et harcèlements) développé par Carolina Fellemans aussi intégré dans le **Collectif Alenvers** : groupe de

femmes recherchant la créativité, le développement personnel.

Il y a aura un bar sur place et les personnes qui le souhaitent pourront prendre un repas sur réservation grâce à la cuisine de l'étable d'hôtes.

**Luc Schoukens,**  
Membre de l'association  
Ittre en Transition

**PAF : Participation consciente (on donne en fonction de sa satisfaction, de l'effort consenti par les initiateurs,...) en Brawettes ou Euros.**



INFOS  
LUC SCHOUKENS  
LUC.SCHOUKENS@GMAIL.COM

## EDITO

Et nous voici repartis pour une nouvelle année de spectacles, d'événements, de rencontres, de découvertes, de réflexions, ... En fait, on pourrait dire : une nouvelle année d'aventures culturelles !

Mais pas que. D'aventures citoyennes aussi.

Voudrait-on l'ignorer, femmes et hommes politiques de tous bords et de tous niveaux se chargent quotidiennement de nous le rappeler : 2024 sera en effet une année d'élections.

Or, à côté de préoccupations domestiques quotidiennes et/ou électoralistes qui émergent comme toujours ici-et là, les enjeux sociétaux convoqués au cœur de celles-ci seront, plus que jamais, loin d'être négligeables.

Pour tout le monde. Quoique chacun d'entre nous en pense.

Climat, instabilités économiques, amplification numérique, migrations, conflits armés, populisme, monté des extrémismes... Rien de très réjouissant là-dedans.

Pourtant, l'historien Patrick Boucheron nous a invités dans l'émission « Dans quel monde on vit » du 6 janvier dernier (La Première - RTBF) à considérer l'avenir sans céder au pessimisme ambiant, à « organiser notre pessimisme, à aller au-delà d'un sentiment d'une imminence, d'une urgence qui serait presque inévitable. » A son avis, « Pour ne pas manquer au temps qui reste, il faut s'abandonner, un peu, au reste du temps : rêver, créer, aimer et ne pas s'abandonner aux passions tristes. Il est grand temps, et le temps est grand, d'agir ensemble, [...] Il est encore temps pour se ressaisir et surtout pour comprendre que l'Histoire n'est jamais écrite d'avance et qu'elle ouvre toujours plus de possibilités qu'on ne le croit. Il est encore temps de s'organiser pour agir.»

Vous, je sais pas, mais moi, ses paroles m'ont fait du bien. Mais m'ont aussi interpellée : finalement, quel que soit le sujet, est-ce notre impuissance actuelle qu'il faut questionner, ou plutôt l'organisation sociale et politique dans laquelle nous vivons au fil du temps ?

Et Patrick Boucheron de rajouter « En tant qu'historien, je pense que ce

n'est pas en ayant le nez collé sur l'aujourd'hui qu'on se donne les meilleures chances de voir venir. [...] Les meilleurs remparts se trouvent dans tout ce qui nous permet d'avoir une vision large de la société : les sciences sociales, l'histoire, l'économie, mais aussi la création et la culture. » (Et cette fois, ce n'est pas moi qui le dis !)

Justement, en parlant de vision plus large, pas plus tard qu'en décembre dernier, j'ai eu la chance de participer à un colloque soutenu par la Communauté française, « La démocratie à l'épreuve des extrémismes et populismes – comprendre pour agir ». Ce colloque portait plus particulièrement sur les extrémismes et la jeunesse, sur la représentation que les jeunes en ont, sur leur réaction par rapport à un contenu ou un discours, sur leurs outils d'information, sur le poids des réseaux sociaux dans ces contextes. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain Petit Tram mais n'hésitez pas dès à présent à découvrir les traces de cette rencontre au moyen du code QR ci-joint.

Ces traces et d'autres qui, comme chaque mois dans le Petit Tram, vous

proposent d'élargir vos horizons à propos de ce qui s'est passé ou se passera prochainement dans notre village.

Je vous souhaite une année 2024 sereine et épanouissante.

**Nathalie Lourtie,**  
Directrice du Centre culturel d'Ittre



## PÂRLONS WALON

### L'ÉPIPHANIE ET LA COMÈTE LÈS RWÈS MÂGES, ÈL BIÈSSE À BON DIEU, YÈ L'ÈSTWÈLE À KEÛYE

Il a foûrt lonmin, lès cocsinèles nê s'apèline ni co lès «bièsses à bon Dieu»: èles astine dè toutes soûrtes dè couleûrs dês oranjes, dês djaunes, dês nwêres, mins dês roudj', i n' d'avoût co pon. Yè, vlà passé deûs mile ans, in bia djoû, par nût!..., on a vu ariver, du costé d'èl Palèstine, ène èstwèle à keûye! Tout 'l monde s'a d'mandé: «vlà ène drole d'afère!, bi seûr què c'èsst'in mèsådje pou tèrtous!».

Adon, on d'a parlé à scrène, on a fèt dês rêyunions pou savwêr s'i falouît fé 'ne saké: ratinde?, fé dês priyères - mins à qui -?, invouyi dês sôdârts?, ou bi dês ambassadeûrs, du costé d' Jérusalem!? Finalement, èl pus sâdje ça a sti dè d'mander à trwès rwès dè daler vîr çoû qui s' passouît lauvau-te bi lon. Yè nos trwès couronés s'ont indalés, du costé d' l' èstwèle à keûye, avu sacans cadaus au cas què...! Cès cadaus-là, ça stoût dês carabibis\*, dês carabouyas\*, dês gaufes dè Lidje, dês coukes dè Dinant yè dèl târte au cras stofé. Après in foûrt long vwèyâdje, is ont arivés à Bètlèyème pa-dvant in staule intouré d' bèrdjys avu leûs bédots yè d'ène masse dè djins qui criyine: «Èl Mèssie èsst'arivé!, Priyone inchène èl pètit Jézu!».

Nos trwès vwèyâdjèus ont ratindu leû toûr yè après sacans djoûs is ont, enfin, seû rintroûr dins l'èstaule yusk'il avouît in p'tit èfant tout crolé, tout souriyant, tout scarpèyant, infardélé d' bèles faches, stindu dins 'l crêpe plin. ne dè strin. Alintoûr dè li: èl mame Marie, èl père Jozef, yè deûs bièsses qui èrtchaufine tout 'l monde: in baudèt

yè in bieu.

Arivés à sto d' Jézu, nos rwès, pa politèsse, ont rsakis leûs courones. Yè, paf!, muchiye dins 'ne courone, ène nwêre cocsinèle tchétt sul front du p'tit Jézu qui s' pète à rire, yè qui dit in walon:

- Bondjoû, madame èl cocsinèle, dè d' yuskè vos vnez?

- Dj'arive dè Yite, lé Vèznau, Waut'-l'te yè Brin.ne-Chatau.

- Ah waye, foûrt bia payi! Avu bramin dês brâvès djins! Mins qu'avez muchi padzou vos èles?

- C'est vo cadau Jézu, dji vos ai apoûrté 2 grin.nes pou deûs soûrtes dè fleurs: ène grin.ne d' Espérance yè ène grin.ne dè Pé.

Tout sézi, no Jézu, apice èl cocsinèle yè li done in gros bêtche su 's machèle! D'émôcion, no pètte bièsse dèvit toute roudj' yè s'mèt à brère.

- Alons, 'm fiye, i n' faut ni brère, èl roudj' vous va foûrt bi, disst'i Jézu.

- Waye Sègneûr, mins dji voûroûs d'meuurer dins toute èm' viye, mi, èyè tous mès èfants.

- Pon d' problèm' ça sra dins, yè si vos volez, vos povez m' pârler quand ça vos stitche. Vènez dè lé mi, dji vas vo plaki sacans pèttites nwêres antènes su vos dos.

Atincion: si vos stez à costé d'ène roudj' cocsinèle avu dês pwints nwêrs su 's dos, wétiz à çoû qu' vos dites pask' èl bon Dieu vos intind, grâce à ciène qu'on apèle asteur: «èl bièsse à bon Dieu».

J-M Gervy décembre 2023

### L'ÉPIPHANIE, LES ROIS MAGES, LA COCCINELLE ET LA COMÈTE

Il y a très longtemps, les coccinelles ne s'appelaient pas encore «bête à bon Dieu»: il y en avait de plusieurs couleurs: des oranges, des jaunes, des noires, mais des rouges, il n'y en avait pas encore. Et, il y a un peu plus de deux mille ans, un beau jour, de nuit... on a vu arriver, du côté de la Palestine, une comète! Chacun s'est interrogé: «quelle drôle d'histoire!, voilà sûrement un message pour tous!».

Alors, on en a parlé lors de longues soirées, on a organisé des réunions pour décider s'il fallait faire quelque chose: attendre?, prier -mais qui-?, envoyer des soldats?, ou des ambassadeurs, du côté de Jérusalem? Finalement, le plus sage fut de demander à trois rois d'aller voir ce qu'il se passait là-bas bien loin. Et nos trois couronnés sont partis suivre la comète avec quelques cadeaux, au cas où...! Ces cadeaux c'étaient des carabibis\*, des carabouillas\*, des gaufres de Liège, des couques de Dinant et de la tarte au cras stofé\*. Après un très long voyage, ils sont arrivés à Bethléem, devant une étable entourée de bergers avec leurs moutons, et d'une foule de gens qui criaient: «Le Messie est arrivé! Prions ensemble le petit Jézu!».

Nos trois voyageurs ont fait la file et, après quelques jours, ont pu entrer dans l'étable où se trouvait un petit enfant, tout crollé, tout souriant, tout gigotant, emmaillotté dans de très beaux langes, allongé dans une crèche pleine de paille. Autour de lui: la mère Marie, le père Joseph, et deux animaux qui réchauffaient tout le monde: un âne et un bœuf.

Arrivés près de Jésus, nos rois, par politesse, ont enlevé leurs couronnes. Et, paf!, cachée dans une couronne, une coccinelle noire tombe sur le front du petit Jésus qui éclate de rire et dit:

- Bonjour, madame la coccinelle, d'où arrivez-vous?

- J'arrive de Ittre, près de Virginal, Haut-Ittre et Braine-le-Château.

- Ah oui, très beau pays! Avec beaucoup de braves gens! Mais qu'avez-vous mussé sous vos ailes?

- C'est votre cadeau, Jésus, je vous ai apporté 2 graines pour deux fleurs différentes: une graine d'Espérance et une graine de Paix.

Surpris, Jésus attrape la coccinelle et lui donne un gros bisou sur la joue. D'émotion, notre petite bête devient toute rouge et se met à pleurer.

- Allons, ma fille, ne pleure pas, le rouge te va très bien, dit Jésus.

- Oui, Seigneur, dit-elle, mais je voudrais garder cette couleur toute ma vie, et pour mes enfants aussi.

- Pas de problème, ainsi sera fait, et si tu veux, tu peux me parler quand l'envie te prend. Approche-toi, je vais t'installer quelques petites antennes noires sur le dos.

Conclusion: si vous côtoyez une coccinelle rouge avec des points noirs sur le dos, surveillez vos propos, car le bon Dieu vous entend grâce à celle qu'on appelle maintenant: «la bête à bon Dieu».

\***Carabibi**: fine babelutte wallonne à base de sucre et de sirop candi.\*-**carabouya**, carabouilla (wallonisme peut-être dérivé du mot «caroube»?): sucrierie noire au goût d'anis et réglisse, d'origine incertaine (boraine, bruxelloise, autre...?). Le slogan des vendeurs: «carabouya Maria, jamé malåde, jamé mourir, jamé mau l'estomac, jamé mau vos artias\*». Le premier vendeur congolais de carabouyas serait Simon Lissassi, fourni par le confiseur Vos de Bruxelles, installé rue de Flandre vers 1910). En été, Simon écumait les marchés, vêtu d'un pagne et d'un collier de coquillages (source M. Duprez).

\***artia**: orteil

Dans le cadre de  
«Ittre dit oui aux langues régionales»

Les Vis Paltots vous invitent au  
**THÉÂTRE EN WALLON**  
par le Cercle Dramatique Wallon  
de Braine-le-Château

«Faut yèsse malin pou fé 'l bièsse!»  
**Le samedi 10 février 2024 à 16h30**  
au Lion d'Argent  
Rue du Patronage – Ittre  
Parkings à proximité  
Ouverture des portes et du bar à 16h00

P.A.F.: 10 €

## VIE ASSOCIATIVE

### BODJIVO

### CALENDRIER

**VENDREDI 2 FÉVRIER À 21H**  
**CONCERT OLÉO (FLAMENCO)**  
À l'Étable d'hôtes

**MERCREDI 14 FÉVRIER À 21H**  
**VÉRONIQUE CASTAYNIER: SEUL EN SCÈNE «JE T'AIME»**  
À l'Étable d'hôtes



INFOS ET RÉSERVATIONS  
BODJIVO  
SALUT@BODJIVO.BE  
WWW.BODJIVO.BE

## PÂRLONS WALON

### DICTONS D' JANVIÉ À DÉCIMB

#### Janvié

- Fleur de janvié n' va ni au kèrtin.
- Sècrèsse de janvié, richèsse de fèvié.

#### Fèvié

- Fèvié trop doûs promèt printemps in colère.
- Pieufe de fèvié rimplit lès guèrnis.

#### Mârs

- Nive de mârs 'n vaut ni brin d'èrnaud.
- Au début ou bi al fin, mârs mousse ès' vènin.

#### Avri

- Èl mwès d' avri est cousu d' mauvé fil.
- In avri, 'n vos descouvrez ni d'in fil.

#### Mai

- Pou chake aronde vit ès' mwès d' mai.
- In mai, fêtes çoû qui vos plèt.

#### Djwin

- Solèy' de djwin lût de grand matin.
- Djwin chaud rimplit lès guèrnis d'jusqu'au dzeûr.

#### Djulète

- Si djulète est bia, fêtes rabate lès tonias.
- In djulète pieufe du matin est bon grangn'.

#### Awous'

- Jamé d' awous' èl sècrèsse n'apoûrt'ra 'l richèsse.
- Qui s'mariye èl premi d'awous', ès mèt 'l courde à s-cou.

#### Sètîmbe

- Sètîmbe 's nome èl mai d' l'autone.
- Sètîmbe impoûrte lès ponts ou bi tari les fontin.nes.

#### Octôbe

- Octôbe inmitouflé anonce décimbe insolèyé.
- Octôbe à mitan pluvineû, rind 'l labour jwèyeû.

#### Novimbe

- Si in novimbe i tone, l'anéye sèra bone.
- Tonèrre in novimbe fèt prospérer èl blé yè rimplit lès guèrnis.

#### Décimbe

- Décimbe insolèyé, èsté mouyi.
- Nowé au balcon, Pâke aus tisons.

In vi Paltot d' Vèznau,  
J. Vanderlinden



### DICTONS DE JANVIER À DÉCEMBRE

#### Janvier

- Fleur de janvier ne va pas au panier.
- Sécheresse de janvier, richesse de février.

#### Février

- Février trop doux promet printemps en courroux.
- Pluie de février emplit le grenier.

#### Mars

- Neige de mars ne vaut pas fiente de renard.
- Soit au début ou à la fin, mars montre son venin.

#### Avril

- Le mois d'avril est cousu de mauvais fil.
- En avril, ne te découvre pas d'un fil.

#### Mai

- Pour chaque hirondelle vient son mois de mai.
- En mai, fais ce qu'il te plaît.

#### Juin

- Soleil de juin luit de grand matin.
- Juin chaud remplit les greniers jusqu'en haut.

#### Juillet

- Si juillet est beau, fais rebattre tes tonneaux.
- En juillet pluie du matin est bonne au grain.

#### Août

- Jamais d'août la sécheresse n'ame-na la richesse.
- Qui se marie le 1er août, la corde il se met au cou.

#### Septembre

- Se nomme le mai de l'automne.
- Emporte les ponts ou tarit les fontaines.

#### Octobre

- Octobre emmitouflé annonce décembre ensoleillé
- Octobre à moitié pluvieux, rend le labour joyeux.

#### Novembre

- Si en novembre il tonne, l'année sera bonne.
- Tonnerre en novembre fait prospérer le blé et remplit le grenier.

#### Décembre

- Décembre ensoleillé, été mouillé.
- Noël au balcon, Pâques aux tisons.

## ÉCOLES

# IL S'EN EST PASSÉ DES CHOSES À L'ÉCOLE LIBRE D'ITTRE EN DÉCEMBRE !

### MARCHÉ DE NOËL

Ce vendredi 15 décembre 2023, a eu lieu notre traditionnel marché de Noël ! Depuis plusieurs semaines, les enfants ont confectionné avec beaucoup d'amour de superbes créations, et cuisiné de nombreuses friandises de Noël, pour ce marché de Noël convivial et familial. Ambiance musicale et lumineuse, barbes à papa et vin chaud, de multitudes de décorations, objets de Noël, biscuits et autres trésors ont fait briller les étoiles dans les yeux des petits et des grands ! Même l'Association des parents était présente, avec des gaufres chaudes pour ravitailler les estomacs affamés !

Et, cette année, le père Noël était présent pour le plus grand bonheur des enfants ! Merci à toutes les personnes qui sont passées prendre du bon temps avec nous à cette occasion !



### DÉPÔT DU CHÈQUE VIVA FOR LIFE

Comme nous vous l'avions raconté lors d'un article précédent, notre école a organisé une grande marche parrainée au profit de Viva for Life. Grâce à la participation généreuse des familles des élèves, nous avons pu récolter un montant de 1300 euros !

Le chèque a été remis en main propre directement à Viva for Life ce mardi 20 décembre, par notre directrice Nathalie Guillaume.

Nous en profitons pour remercier encore toutes les généreuses personnes qui ont contribué financièrement à cette belle action ou en donnant de leur précieux temps pour encadrer et accompagner les enfants lors de cette grande marche au travers de notre joli village !



### VEILLÉE DE NOËL

Ce jeudi 21 décembre, tous les enfants de l'école libre d'Ittre, parés d'un bonnet de Noël festif, se sont donné rendez-vous à l'église pour une magnifique veillée de Noël ! Entourés par leurs enseignants et la directrice, avec la présence de parents, grands-parents et du père Jan, un beau spectacle a pu commencer sous le thème de Noël dans le monde. Chaque groupe, depuis les petits de la classe d'accueil jusqu'aux grands de 6è primaire, a préparé, avec Mme Sylvie leur professeur de religion ainsi qu'avec leur enseignant, un chant, une saynète, une danse ou encore un exposé, pour nous plonger dans la fête de Noël autour du monde. Les chants résonnaient, les enfants frappaient des mains ou dansaient, pour fêter la naissance de Jésus ! Après cette belle célébration, tous les enfants ont pu se régaler avec un bon cognou et un chocolat chaud.

Les enfants ont leur cœur rempli de joie à partager et vous souhaitent une joyeuse fête de Noël



### ACTION AVENT

Cette année, notre école a organisé une belle action pour l'Avent : préparer des colis-surprises pour les résidents de la Maisonnée ! De jolies boîtes décorées et remplies de petits présents sont arrivées au compte-goutte sous le beau sapin de notre école. La veille des vacances, nous les déposerons à la Maisonnée pour que les résidents reçoivent une surprise de notre part ! La classe de Mme Alix, les 3è maternelle, a réalisé un gros colis tout spécialement de leur part, avec une belle carte personnalisée ! Les enfants y ont mis tout leur cœur ! Et oui, l'Avent est la préparation de nos cœurs à la fête de Noël et est propice aux bonnes actions. A cette occasion, nos élèves ont été enthousiastes et motivés de récolter ces cadeaux à offrir.

Pour l'ensemble  
de l'équipe éducative,  
Nathalie Guillaume,  
Directrice de l'école libre d'Ittre

# OPÉRATION D'AIDE AUX BATRACIENS 2024

## APPEL AUX VOLONTAIRES POUR DES AIDES À LA MIGRATION (MI-FÉVRIER À DÉBUT AVRIL)

Initiative de la Commune d'Ittre soutenue par les Sentiers Ittrois et Haut-Ittre Loisirs (Oi3)

### A LA RENCONTRE DES AMPHIBIENS (CRAPAUDS, GRENOUILLES, TRITONS)

Ces animaux emblématiques vivent la majorité de leur vie sur terre dans des endroits humides et se reproduisent dans l'eau. A la fin de l'hiver, lors des nuits pluvieuses de fin février début mars, et lorsque la température nocturne avoisine les 5°C, les adultes se réveillent de leur hibernation et entreprennent un voyage périlleux vers les plans d'eau pour s'y reproduire. Pour les Batraciens, les routes sont des zones dégagées permettant d'attendre un partenaire sexuel. Néanmoins, elles sont aussi de véritables pièges : elles sont longues à traverser pour ces petits animaux à peine réveillés. Un grand nombre de ces Amphibiens sont en effet victimes de la circulation routière lors de leur migration printanière vers les points d'eau. Il est important de savoir que les Batraciens peuvent se faire écraser sous nos roues, mais aussi être aspirés par le souffle d'un véhicule roulant à plus de 30 km/h.

### QUE PROJETONS-NOUS DE RÉALISER ?

Les Amphibiens sont des espèces protégées par la loi. Nous installerons des barrières amovibles en bordure de la RN280, situés près de Haut-Ittre, rue Les Fonds, près de la source La Coulette, et si notre organisation est suffisamment développée, également dans un autre endroit de traversée à localiser dans nos 3 villages. Ces dispositifs nous permettront de récupérer les individus avant leur traversée pour ensuite les relâcher sur leur site de reproduction, entre mi-février et mi-avril.

### COMMENT EST ORGANISÉ CE TRAVAIL COLLECTIF ?

Les aider à traverser les routes demande préparation, implication et organisation. La Commune, le groupement de citoyens Sentiers Ittrois et Haut-Ittre Loisirs (Oi3) travaillent en partenariat pour réaliser ce sauvetage dans les meilleures conditions, avec du matériel financé par la Région Wallonne. L'asbl Natagora s'occupe de l'assurance en responsabilité civile des sites de traversée qui sont répertoriés sur leur site internet ([www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens](http://www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens)) et fournit des informations et recommandations tout au long de la période de sauvetage. Une préparation préalable réunira les volontaires et les encadrants par une réunion début février afin d'expliquer les règles de sécurité, les précautions sanitaires pour protéger les Amphibiens et l'organisation de ces opérations.

### UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Participer au sauvetage des batraciens est une expérience unique qui permet d'en apprendre beaucoup sur ces espèces. REJOIGNEZ NOTRE GROUPE DE SAUVETAGE, 11 participants en 2022, 15 participants en 2023 !

### CONTACTS

**Sentier Ittrois : Guy Godeau**

- sentiers.ittrois@gmail.com (Tél : 0472 90 00 96)

**Oi3 Loisirs (Haut-Ittre) Christian Bocket**

- chr boc@skynet.be (tél 0496 253272)

**Commune d'Ittre : Marie-José Arias, Éco-conseillère**

- mj.arias@ittre.be (Tél : 067 79 43 49)

**Guy Godeau,**

**Membre des Sentiers Ittrois**

### LES ORNIÈRES, MARES, ÉTANGS ET COURS D'EAU : SOURCES DE VIE !

La rivière est à l'origine de la plupart des milieux de vie des Amphibiens.

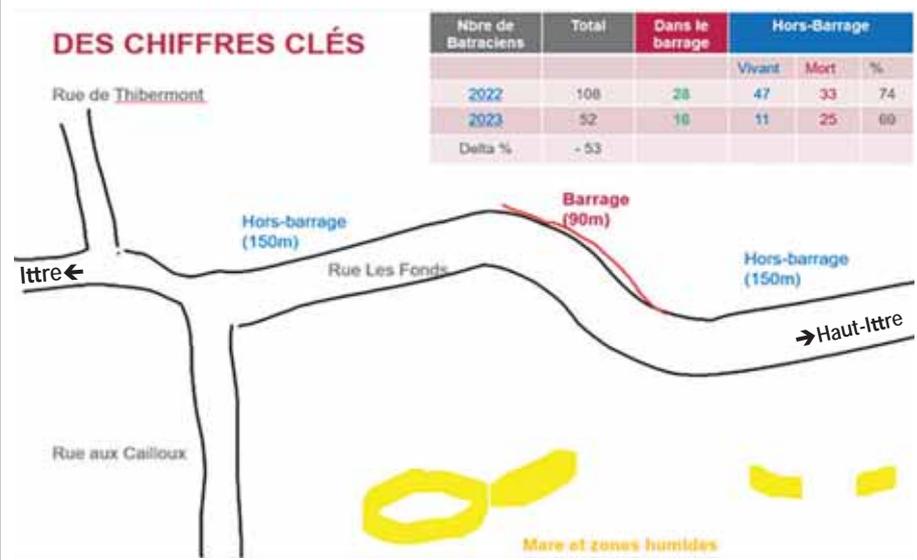
Sa source est appréciée des salamandres tachetées (*Salamandra salamandra*). Fréquente, mais en danger, au sud du sillon Sambre et Meuse, il y en aurait encore à quelques endroits de Braine-le-Château à Braine-le-Comte, dans des zones boisées au relief marqué.

Lorsqu'elle devient ruisseau et façonne de belles vallées bordées de prairies et forêts humides qui, après une inondation, retiennent quelques mares, ce petit cours d'eau offre le plus grand bonheur aux grenouilles rousses (*Rana temporaria*), aux tritons alpestres (*Ichthyosaura alpestris*), palmés (*Lissotriton helveticus*) et ponctués (*Lissotriton vulgaris*), et bien entendu aux crapauds communs (*Bufo bufo*) qui constituent les espèces que nous sauvons sur la RN280 à cette époque de l'année.

### BILAN DES DEUX OPÉRATIONS D'AIDE AUX BATRACIENS EN 2022 ET 2023 À ITTRE : VOIR PLAN CI-DESSOUS

Sans barrage et sans aide de volontaires, la probabilité de survie des Batraciens en période de migration est inférieure à 5%. Deux visites nocturnes de volontaires en début et milieu de soirée, pour repérer les batraciens et les faire traverser, permettent de remonter les chances de survie à environ 55%. Au moyen d'un barrage et de nos volontaires, ces chances passent à 100%.

A l'instar des autres sites de traversée suivis en Wallonie, nous avons observé une diminution du nombre d'Amphibiens en 2023. Sans avoir une cause bien établie, la sécheresse de 2022 peut avoir joué un rôle négatif sur la croissance des larves (têtards).



### DEUX DEMANDES POUR AIDER NOS AMPHIBIENS

Au vu de ces résultats, les Associations et la Commune d'Ittre renforceront leur partenariat pour s'équiper en 2025 de 300 mètres de barrage supplémentaire. Nous demandons aussi que chaque automobiliste réduise sa vitesse à max 30 km/h à l'exemple de nombreuses communes en Wallonie.



Crapaud commun

## ENVIRONNEMENT

# HISTOIRES ET IDENTIFICATIONS DES ARBRES PAR LEUR PARURE HIVERNALE : LES RAMEAUX ET BOURGEONS

11 FÉVRIER À ITTRE – DE 10H00 À 12H00

Les Sentiers Ittrois vous informent de cette deuxième édition hivernale suite à l'engouement rencontré par les 10 participants du 17 décembre dernier. Il reste 5 places disponibles pour le 11 février.

En parcourant les sentiers proches du Ry Ternel et milieux ouverts attenants, nous apprendrons à reconnaître les arbres en hiver par leurs rameaux et bourgeons. Nous plongerons dans l'imaginaire de quelques-uns d'entre eux au travers de contes qui nous relient à ces arbres.

Guy Godeau

RDV au croisement de la rue de Schoot et du Sentier S79 dit des Longs Prés.

Tenue conforme à la météo du jour.

PAF : 2 € pour les adultes et gratuit pour les enfants. Non accessible aux personnes à mobilité réduite.

Inscription obligatoire par SMS ou e-mail auprès du guide.

INFOS  
LES SENTIERS ITTROIS  
GUIDE : GUY GODEAU  
SENTIERS.ITTROIS@GMAIL.COM  
0472/900 096

## LECTURE

### BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL NOUVEAUX LIVRES (DONS ET ACHATS)

#### Enfants

Peppa Pig : Peppa part en vacances  
Cocouc bébé : les animaux de la forêt

Mon Petit cœur de tous les jours : **A. Chiche**

L'imagerie bébé : ça bouge

Les grands animaux de la mer

Lou et Mouf : l'heure du bain : **J. AshBé**

Minikidi : les contraires

Bonjour bébé ! : **L. Breeze – A. Morris**

Bébé caillou : ma maman (livre puzzle)

Max et les presque chevalier : **L. Peirce**

Wonderpak : libertad (1) : **F. Colin**

Wonderpark : mégalopolis (2) : **F. Colin**

Petit loup apprend à s'habiller

T'Choupi dort chez papi et mamie :

**Th. Courtin**

Piccolo le pénible : **D. Lévy – B. Chaud**

Wonderpark (3) : **Cyclos : F. Colin**

Le loup qui voulait être heureux :

**O.Lallemand – E. Thuillier**

Qui se cache là-bas ?

Lisa l'inventrice et la malédiction de

Macha la fée : **Z. Davidson**

#### BD

Game over (22) : Road trips : **Midam**

– **Adam – Patelin**

Dad (9) : Papa pop : **Nob**

Dad (10) : Multi Daddy : **Nob**

Le grimoire d'Elfie : le trésor de la tri-

comancienne (3) : **Arleston – Alwelt**

– **Mini Ludvin**

Mélody : cette autre en moi (1) : **R.**

**Armenteros – Lylian**

Les 5 lettres du mot cœur : **C. Cas-**

**sidy**

#### Ados

Les aventuriers de la mer : **H. Robin**

#### Autres

Mes kididoc à jouer : mon corps

Mes kididoc à jouer : on s'habille

Mes kididoc : mes émotions

### LE PRIX LITTÉRAIRE 2024 FAIT PLACE AU THÉÂTRE

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles décerne chaque année un prix littéraire. En 2024, il sera consacré au théâtre. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er février 2024.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le prix récompense une œuvre théâtrale publiée ou inédite. Dans le cas d'un inédit, il doit être clairement dactylographié, paginé et solidement relié. Les ouvrages en lice doivent être écrits en français (traductions exclues), et n'avoir pas été publiés avant 2020. Ils ne peuvent en outre pas avoir reçu de prix important.

Les auteurs et autrices participants doivent être soit de nationalité belge, soit fournir la preuve qu'ils résident en Belgique depuis au moins 5 ans avant la date d'expiration de l'appel. Chaque auteur ne peut présenter qu'un seul ouvrage. Les auteurs et autrices qui ont présenté leur candidature les années précédentes peuvent concourir à nouveau.

#### POSER SA CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être envoyés pour le 1er février 2024 au plus tard (cachet de la poste faisant foi). Ils comporteront :

- cinq exemplaires de l'œuvre (publiée ou sous forme de tapuscrit);
- une brève notice biographique relative à l'auteur ou autrice, ainsi que ses coordonnées complètes.

Les dossiers doivent être envoyés pour le 1er février 2023 au plus tard à l'adresse :

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Prix littéraire – à l'attention de Madame Dominique David

72, rue Royale - 1000 Bruxelles

PLUS D'INFORMATION  
PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE BRUXELLES, SECRÉTAIRIAT  
DU PRIX LITTÉRAIRE :  
•TÉL : 02/28 28 523  
•EMAIL : PRIX-LITTERAIRE-DOCUMENTATION@PFWB.BE

#### Romans

Les couleurs oubliées : **C. Caboni**

La plage de la mariée : **C. Sabard**

Juste derrière moi : **L. Gardner**

La symphonie des monstres :

**M. Levy**

La fille du bourreau : **C. Knidler**

Sur la dalle : **F. Vargas**

L'Homme des Mille Détours : **A. Martin Lugand**

Lamotte rouge : **M. Genevoix**

Le monde que l'on porte : **A. Cardyn**

Romanesque la folle aventure de la

langue française : **L. Deutsch**

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL  
RUE DU CENTRE 10,  
1460 VIRGINAL  
HEURES D'OUVERTURE  
LE MERCREDI DE 16H30 À 18H00  
ET LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00



## « NOS ACTIONS POUR LE CLIMAT »

# CHAPITRE 7 – LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les différents chapitres sur le logement sont terminés. Le présent chapitre fait la liaison entre le domaine du logement et celui des énergies renouvelables que nous aborderons dans la suite.

Les panneaux photovoltaïques (PV en abrégé) transforment l'énergie solaire en énergie électrique. À ne pas confondre avec les panneaux solaires thermiques qui utilisent l'énergie solaire pour chauffer de l'eau.

Vous envisagez d'installer des panneaux photovoltaïques ? La notion de kilowatt-crête (kWc) va vous être utile ! Cette unité de mesure vous indique la puissance délivrable par votre panneau dans des conditions optimales.

En Belgique, 1 kWc, non ombré, exposé plein sud et incliné à 35° produit en moyenne 950 kWh/an. La surface nécessaire pour atteindre cette puissance crête dépendra du type de cellules choisies.

Vu l'augmentation de puissance par panneau (+/- 450 Wc), on considère qu'il faut désormais environ 5 m<sup>2</sup>/kWc.

La production électrique annuelle d'une installation non ombrée peut donc être estimée de cette manière :

Électricité produite annuellement [kWh] = Nombre de kWc \* 950 kWh \*  $\alpha$ .

Le facteur  $\alpha$  dépend de l'orientation et de l'inclinaison des panneaux. Il varie de 77 à 100% pour une inclinaison comprise entre 0° et 50° et une orientation comprise entre l'est et l'ouest. Le 100% étant atteint pour une inclinaison de 35° plein sud. (1)

Pour connaître les besoins de votre maison en électricité, vous pouvez consulter votre facture de régularisation annuelle en électricité. Votre consommation annuelle est reprise dessus. Si vous comptez investir

dans une voiture électrique ou hybride rechargeable prochainement, veillez à anticiper sa consommation et à l'ajouter à votre consommation actuelle !

### TOITURE EN ETERNIT (AMIANTE)

Depuis quelques années, les installations sur les toitures en Eternit (ardoises avec de l'amiante) ne sont plus autorisées, vu le risque pour la santé des installateurs de panneaux PV quand ils forent dans les ardoises. Une alternative est une pose au sol dans le jardin. Voir avec l'urbanisme si une autorisation n'est pas nécessaire dans ce cas.

### EXEMPLE CHIFFRÉ D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Si vous consommez 5000 kWh par an, vous aurez besoin d'une installation PV de 5000 / 950 = 5,3 kWc. Soit par exemple 12 panneaux de 450 Wc. La taille d'un panneau fait environ 1,9x1,2m.

Le temps de retour est de l'ordre de 7 ans en moyenne. Cela dépend de leur orientation, inclinaison, des ombres portées et de la météo. Vu leur durée de vie de minimum 25 ans, cela veut dire que vous retouchez au

moins 2 fois votre investissement sur la durée de vie de l'installation.

### COMPTEUR COMMUNICANT OU COMPTEUR QUI TOURNE À L'ENVERS ?

Pour les installations dont la réception par un organisme agréé sera réalisée après le 01/01/2024, le compteur qui tourne à l'envers ne sera plus autorisé et il faudra installer un compteur communicant. Pour les installations existantes, le compteur qui tourne à l'envers (non communicant) sera encore autorisé jusque fin 2030.

Un compteur communicant est un compteur avec un index pour l'électricité consommée au réseau et un index pour l'électricité produite par les panneaux PV et injectée au réseau. Le tarif pour l'électricité injectée au réseau étant nettement plus bas que celui pour l'électricité prélevée au réseau. Le compteur non communicant est donc a priori plus intéressant. Néanmoins, une « taxe prosumer » doit être acquittée pour les possesseurs de compteur non communicant. Elle est variable en fonction de la puissance installée de l'installation PV et de ce qui est prélevé ou fourni au réseau sur l'année. En 2022 et 2023, une ristourne de 54,7% sur cette taxe avait été accordée par la Région Wallonne.

Pour savoir s'il est plus intéressant de passer à un compteur communicant ou non, il faut aller sur le site <https://www.cwape.be/conso/prosumer> et faire le calcul via la « calculatrice prosumer ». (2)

### QUELLES SONT LES PRIMES POUR LES PANNEAUX PV ?

En Région Wallonne, il n'y a plus de primes pour les panneaux PV. Le coût d'installation a tellement baissé ces dernières années que les primes incitatives à leur installation, ne sont plus jugées utiles. Elles servent à d'autres investissements économiseurs d'énergie.

Le temps de retour est de l'ordre de 7 ans en moyenne. Vu leur durée de vie de minimum 25 ans, cela veut dire que vous retouchez au moins 2 fois votre investissement sur la durée de vie de l'installation. Des crédits avec des taux à 0% sont octroyés par la Région Wallonne sous diverses conditions (maison de plus de 15 ans, occuper le bien, revenus < 104.400 €, ...). (3)

### RETOUR DES LECTEURS

Si jamais nos articles, vous ont incités, motivés à entreprendre des travaux d'amélioration énergétique, faites-le nous savoir : [info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)

**François Clément**  
Ingénieur et membre du Comité de pilotage du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat à Ittre)

(1) : voir le site <https://energieplus-lesite.be/concevoir/photovoltaïque/predimensionner-l-installation/>

(2) : voir le site <https://www.cwape.be/conso/prosumer>

(3) : voir le site <https://www.swcs.be/renover/que-proposons-nous/>

## LES ECOLOS D'ITTRE VOUS INVITENT À UN CINÉ-DÉBAT SUR «ITTRE ET LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : COMMENT AGIR ?»

**LE DIMANCHE 28 JANVIER, DE 15 À 17 HEURES À LA CHAPELLE DE VERRE, RUE ARTHUR BRANCART, 100 FAUQUEZ**

Pourquoi ? Si le dérèglement climatique est devenu un sujet récurrent dans l'actualité, il est parfois compliqué de savoir ce qu'on peut faire pour avoir un impact en tant que citoyen·ne. Il existe pourtant des moyens d'agir à notre échelle ! C'est pourquoi nous vous proposons un ciné-débat afin de voir comment nous pouvons ensemble co-construire

un monde plus vert et plus juste, tout en impactant positivement tous et toutes les citoyen·ne·s de la commune. Transports en commun, espaces verts, bitumisation, mixte énergétique, pollution... Que pouvons nous mettre en place à l'avenir pour améliorer la commune tout en faisant notre part pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?

Cet événement sera aussi l'occasion de discuter de vos besoins pour le futur !

Au plaisir de s'y rencontrer.

La team Ecolo Ittre

INFOS ECOLO ITTRE SUR INSTAGRAM : ECOLOITTRE ET FACEBOOK : LOCALE ÉCOLO ITTRE



## AGENDA

JANVIER	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
JUSQU'AU DIM 28	<b>PERFECT DAY</b>	THÉÂTRE DE LA VALETTE
DU 25/01 JUSQU'AU 07/04	<b>PARCOURS DANS L'ŒUVRE DE MARTHE DONAS</b>	MUSÉE MARTHE DONAS
VEN 26 20H30	<b>A LA RENCONTRE DE PROJETS DE TRANSITION DANS NOTRE COMMUNE</b>	ITTRE EN TRANSITION
DIM 28 17H00	<b>FRANK VAGANÉE – SAM GERSTMANS – TEUN VERBRUGGEN TRIO</b>	HEPTONE
DIM 28 15H00	<b>CINÉ-DÉBAT : ITTRE ET LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ITTRE</b>	LES ECOLOS D'ITTRE
DIM 28 15H00	<b>CONCERT DU NOUVEL AN DE LA ROYALE HARMONIE COMMUNALE</b>	SYNDICAT D'INITIATIVE D'ITTRE
LUN 29 20H00	<b>CINÉ SOUPE : LE BLEU DU CAFTAN</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
FÉVRIER	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
VEN 2 21H00	<b>CONCERT OLÉO</b>	BODJIVO
SAM 3 19H30	<b>ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : ED HUNTERS (IRON MAIDEN TRIBUTE)</b>	ZIK-ZAK
DIM 4 17H00	<b>KNUETS / SÉCULA QUARTET</b>	HEPTONE
DU JEU 8 AU DIM 25	<b>ACTING</b>	THÉÂTRE DE LA VALETTE
SAM 10 16H30	<b>THÉÂTRE EN WALLON : FAUT YÈSSE MALIN POU FÉ 'L BIÈSSE!</b>	LES VÍS PALTOTS
SAM 10 19H30	<b>SHE PAST AWAY (TURQUIE) + KEZDOWN</b>	ZIK-ZAK
DIM 11 6H45	<b>PARIS : VIBREZ AVEC MARK ROTHKO, MIKE KELLEY ET EDITH DEKINDT</b>	PULSAR ET CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DIM 11 10H00	<b>HISTOIRES ET IDENTIFICATIONS DES ARBRES PAR LEUR PARUE HIVERNALE</b>	LES SENTIERS ITTROIS
DIM 11 17H00	<b>MATTHIAS VAN DEN BRANDE TRIO + JEAN-PAUL ESTIÉVENART</b>	HEPTONE
MER 14 21H00	<b>VÉRONIQUE CASTAYNIER : SEUL EN SCÈNE « JE T'AIME »</b>	BODJIVO
VEN 16 19H30	<b>HONG KONG STARS (HOMMAGE À FRANCE GALL)</b>	ZIK-ZAK
DIM 18 14H00	<b>ATELIER CRÉATION DE LANTERNES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
MER 21 17H00	<b>ATELIER CRÉATION DE LANTERNES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
LUN 26 20H00	<b>CINÉ-SOUBE : SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DU 26/02 AU 01/04	<b>STAGE DANSE</b>	PAS À PAS
MER 28 14H00	<b>ATELIER CRÉATION DE MASQUES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
MARS	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
DU 4 AU 8	<b>STAGE DESSIN, PEINTURE ET EXPRESSION PICTURALE</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
DU 4 AU 8	<b>STAGE DANSE</b>	PAS À PAS
MER 6 14H00	<b>ATELIERS CRÉATION DE MASQUES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
MER 13 14H00	<b>ATELIERS CRÉATION DE MASQUES</b>	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

## REPAIR CAFÉ

### CALENDRIER

21 janvier - 18 février - 24 mars  
 14 avril - 19 mai - 16 juin  
 21 juillet - 18 août - 15 septembre  
 20 octobre - 17 novembre  
 pas en décembre.  
 De 14h à 17h.  
 Salle Planchette, située derrière  
 la Maison communale d'Ittre

INFOS  
 REPAIR CAFÉ  
 ITTRE.REPAIRECAFE@GMAIL.COM  
 0473/948 467

RETROUVEZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS SUR  
[WWW.ITTRECULTURE.BE](http://WWW.ITTRECULTURE.BE)

# CONSEIL COMMUNAL DU 19 DÉCEMBRE 2023

**Présents :** Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Jacques Wautier (EPI), Lindsay Gorez (MR), Arthur Deghorain (EPI), Paul Pierson (EPI), Pierre Claes (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Pol Perniaux (Pacte), Luc Schoukens (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).

**Excusée :** Chantal Vanvarebergh (I.C.)

Christian Fayt (EPI) commence par remercier Claude Debrulle, Fabienne Mollaert et Paul Pierson d'être présents alors qu'ils traversent chacun des moments difficiles. Claude Debrulle (Pacte) saisit cette occasion pour remercier les membres du Conseil pour leurs messages. Ils lui ont apporté du réconfort dans cette période de deuil.

## 1. INFRASTRUCTURES SPORTIVES – RCA SPORT'ITTRE – PLAN D'ENTREPRISE 2024-2028 – APPROBATION – DÉCISION

Yannick Fisenne (Cabinet Isiro) présente le budget 2024 de la RCA, dans lequel on peut voir un chiffre d'affaires de 457 800 EUR. Dans ce chiffre, on retrouve 100 000 EUR pour la revente de la cafétéria qui est exploitée désormais à 100 % par la Régie, 19 200 EUR pour la JSI et une intervention communale de 220 000 EUR. La nouveauté réside dans le fait que ce sera la première année complète pour le padel, pour lequel il est prévu 51 000 EUR de revenus. Dans les gros postes de charges, il y a notamment les achats pour la cafétéria de 45 000 EUR, les frais de personnel pour 208 000 EUR (en augmentation avec la cafétéria). Enfin, dans les divers, il y a toujours trois gros postes : le canon emphytéotique pour 96 518 EUR, 43 000 EUR pour les entretiens (dont 32 000 EUR pour la JSI) et les énergies pour 46 710 EUR (25 000 EUR pour le complexe, 20 000 EUR pour la JSI et 1500 EUR pour le tennis). Il y a 38 300 EUR d'amortissements, qui intègrent les amortissements prévus. Ces amortissements sont liés aux investissements prévus pour 2024, avec un total de 42 500 EUR : relighting du hall omnisports pour 5000 €, le remplacement de la production d'eau chaude pour 30 000 EUR, du matériel pour la cafétéria pour 5000 EUR et des frais d'études pour

un terrain synthétique pour 2500 EUR. Le budget est à l'équilibre. Le déficit par infrastructure est de 131 000 EUR pour le hall, 87 000 EUR pour le terrain synthétique, 38 000 EUR pour la JSI. Le padel lui doit générer un surplus de 48 154 EUR. L'intervention communale est donc de 220 000 EUR HTVA. Si on ajoute la TVA, l'intervention est de 238 200 EUR, mais le canon emphytéotique revient ensuite à la commune, ce qui fait une intervention nette de 136 681 EUR dans la Régie. Enfin, il précise le coût vérité à l'heure de chaque infrastructure, donc le coût auquel la RCA devrait louer les infrastructures pour les clubs : le hall omnisport est à 156,40 EUR, le terrain synthétique à 129 EUR, le terrain de football à 73,35 EUR.

Luc Schoukens (Pacte) note que le padel était un investissement important, qui semble amener un retour positif. Il se demande où tout cela en est aussi dans la réussite de l'opération sportive. Vincent Piette (Directeur) précise qu'au niveau de l'investissement padel, le montant était de 260 000 EUR, avec un subside de 100 000 EUR de la Province. Au 1er juin 2023, les terrains étaient ouverts. En un peu plus de six mois, les terrains approchent des 30 000 EUR de recettes. Pour 2024, 51 000 EUR ont été budgétés, mais il considère que c'est un chiffre prudent. L'investissement pourrait être rentabilisé dans les trois prochaines années. Yannick Fisenne (bureau Isario) précise aussi que, comptablement, il est déjà amorti également, et de ce point-de-vue là donc, ça apporte déjà un plus à la RCA. Ferdinand Jolly (I.C.) salue le dynamisme de la cafétéria à Virginal. Par contre, au niveau de la JSI, il trouve cela reste très stable. Est-il possible d'encourager les gestionnaires de la cafétéria de la JSI ? Vincent Piette (Directeur RCA) précise que la différence, c'est que la cafétéria du hall sportif est géré directement par la RCA, donc dans les projections, on voit les recettes directes de la cafétéria. A la JSI, c'est une concession. Donc ce qui est repris, ce sont les loyers que la JSI paie à la RCA. Et le loyer est inchangé depuis plusieurs années, c'est pour ça que les montants restent les mêmes. La seule manière d'avoir une augmentation serait donc d'augmenter le loyer, ce qui n'est pas l'objectif pour le moment.

Claude Debrulle (Pacte) revient sur le padel également. Il y avait des inquiétudes voisines pour le bruit. La Région wallonne avait envisagé de prendre des mesures d'isolation pour les sons. Où en est-on dans le ressenti du voisinage et dans le risque ou l'opportunité de renforcer l'isolation anti-bruit du lieu ? Lindsay Gorez (MR) confirme qu'il y avait des inquiétudes au début, notamment des voisins en face du hall sportif. Une rencontre avait été faite avec eux. Il leur avait été demandé d'attendre la mise en place, pour voir avec le sens du vent également. Depuis le lancement de l'activité padel, plus aucun voisin n'a contacté la RCA. Pol Perniaux (Pacte) plaisante qu'ils ont peut-être déménagé. Lindsay Gorez (MR) précise qu'elle a eu l'occasion d'interroger les voisins proches, qui disent ne pas être du tout embêtés et que les horaires d'ouverture sont bien respectés. Toutefois, la possibilité de mettre des bâches autour de l'infrastructure est étudiée elle aussi, notamment pour limiter le vent et la pluie. Cela permettrait aussi d'atténuer un peu le bruit. Claude Debrulle (Pacte) se demande si cela respectera l'esthétique du lieu. Lindsay Gorez (MR) explique que cela se fait autour de beaucoup de terrains de padel. Esthétiquement parlant, c'est très sportif, ça n'entachera pas l'esthétique. Hélène de Schoutheete (I.C.) note qu'il va y avoir 80 nouvelles familles qui vont devenir voisines du hall sportif. Ne faudrait-il pas demander au promoteur de préciser la présence des terrains au moment des ventes ? Même si les familles s'installent-là après la mise en place du padel, c'est risquer des retours de flammes. Lindsay Gorez (MR) suppose que les gens qui vont acheter ces terrains viendront sur place voir. Daniel Vankerkove (I.C.) demande quelle est la procédure pour l'extinction des lumières, qui dure assez tard même quand il n'y a plus personne. Lindsay Gorez (MR) répond que l'éclairage se ferme automatiquement une heure après la dernière utilisation. Il y a eu un souci la semaine avant le Conseil, relaté directement sur les réseaux sociaux. Pendant deux jours, la minuterie ne s'est pas mise en route. L'échevine a été personnellement gérer la situation, et le souci a été réglé directement. Elle précise aussi que, contrairement à ce qui avait été fait au départ, la

## LE PETIT TRAM WWW.ITTRE.CULTURE.BE



**Date de parution :** 22 et 23 janvier 2024  
Mensuel du Centre culturel d'Ittre A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre  
067/64 73 23 - info@ittreculture.be  
**Editeur responsable :** Nathalie Lourtie, directrice  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre  
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier.

**Prochaine parution :** la semaine du 12 février 2024

**LE PETIT TRAM**  
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socioculturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture est composé de Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck

**Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :**  
**Représentants de la Commune d'Ittre :**  
Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

**Représentant de la Province :** Anne-Sylvie Van Varembergh

**Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre :** Michel Ferrard, Michèle Counson, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien, Jacques Van Drooghenbroeck, Florence Walravens et Nancy Massart.

**Ont collaboré à ce journal :**  
**Coordination :** Olivia Kropek  
**Mise en page :** Pascale Goffaux  
**Rédaction :** Olivia Kropek, Nathalie Lourtie, Karim Sartou, Ludovic Devriendt  
**Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.**  
**Merci à notre relectrice du mois :** Claire Lemaître  
**Photos :** Centre Culturel d'Ittre  
**Impression :** Rossel Printing Nivelles  
**Distribution :** Jacques Vanderlinden



RCA a installé des LEDs sur toute l'infrastructure pour une plus basse consommation.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** se demande s'il y a un bilan du rendement des panneaux photovoltaïques, aussi bien à la JSI qu'au hall omnisports ? Cela a-t-il permis de réduire réellement de façon drastique les consommations d'énergie ? **Vincent Piette (Directeur RCA)** note qu'à Virginal, les panneaux sont plus récents, ils ont été installés en juin 2021. Un rapport avait été fait pour les comptes 2022, et il en fera pour les comptes 2023 également. Entre 2021 et 2022, il y avait une hausse des recettes liées à l'utilisation du hall sportif de 30 %. La hausse de la consommation d'électricité devrait être similaire, mais grâce aux panneaux, elle est de 7%. Il n'y a pas encore de batterie, parce que les spécialistes estiment que ce n'est pas encore suffisamment intéressant. A la JSI, les panneaux sont toujours là et toujours efficaces. Du LED a été installé sur le terrain numéro 2 également. Au niveau des factures, ça ne se voit pas spécialement, puisqu'il y a eu la hausse des prix de l'énergie. Mais il y a quand même un impact. **Lindsay Gorez (MR)** veut remercier toutes les instances de la Régie : le bureau, le CA, mais surtout le directeur de la Régie pour tout le travail effectué, ainsi que le fiduciaire également, pour le travail et la présence lors du Conseil.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 2. FINANCES – MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES 2/2023 CPAS – APPROBATION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle qu'il est difficile de prévoir le nombre et le type de demandes faites au CPAS chaque année. La MB2 sert donc à adapter cela avec les derniers chiffres de l'année en cours. Elle précise d'abord que la dotation communale ne change pas. Cela s'explique notamment par le fait que le traitement de deux employés, absents de longue durée, a pu être récupéré et par une augmentation du subside, et donc des recettes de prestation notamment pour les crèches. Cette MB2 se clôture sur un solde positif de 29 227 EUR, ce qui réduit de ce montant le prélèvement sur le compte réserve, qui est aujourd'hui de 129 846 EUR. Ce compte sera bien nécessaire pour l'établissement du budget 2024, pour tenter de limiter l'intervention communale. Comme en 2021, la Présidente du CPAS est interpellée par un chiffre en particulier : les dépenses de transfert dans la fonction aide sociale, donc les dépenses qui concernent l'aide sociale au sens large et qui sont accordées aux citoyens de la commune, soit le but premier d'un CPAS. En 2019, le montant de ces dépenses était de 182 000 EUR. En 2020, 237 000 EUR. En 2021, 351 000 EUR. En 2022, 305 000 EUR et en 2023, 477 000 EUR. Pour ne pas fausser la comparaison, a été retiré tout ce qui concerne l'accueil des Ukrainiens, qui a été couvert à l'entière en recettes également. Il y a donc une augmentation de 164 % en cinq ans. En termes de dossier, en 2023, à la mi-novembre, il y avait 183 dossiers introduits. Un dossier peut concerner une personne ou une famille complète. C'est quand même important. Cela indique donc qu'il y a une certaine précarité qui s'installe parmi les citoyens de la Commune. Lorsque les dépenses d'aide sociale augmentent, les recettes augmentent elles aussi, mais en moindre mesure. La gestion financière reste rigoureuse, mais le citoyen doit toujours pouvoir compter sur les services, et

donc la maîtrise sur ces dépenses est limitée.

**Pascale Carton (I.C.)** note que les denrées alimentaires ont également vu leurs prix augmenter avec une hausse de 29 % pour les repas dans les crèches et une hausse de 10 % pour les écoles et les repas à domicile. Comment expliquer cela ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'il s'agit de l'impact de la hausse du coût du panier de la ménagère. La hausse dans les crèches est plus forte aussi parce qu'il y a eu une augmentation du nombre d'enfants dans chaque crèche (4 en plus dans l'une et 3 dans l'autre).

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** partage l'inquiétude de la Présidente et une certaine tristesse face à la hausse des dossiers d'aide sociale et la réalité que cela reflète. Elle trouve qu'il serait intéressant de voir aussi la hausse des recettes au fil des ans. 88 000 EUR en dépenses et 60 000 EUR en recettes, cela ne donne pas un delta si important. La réalité de l'augmentation des dossiers est effectivement importante, mais concernant l'augmentation des dépenses, elle serait intéressante en parallèle de l'augmentation des recettes de transfert. Elle aurait donc aimé avoir cette comparaison. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** veillera à la proposer lors des comptes. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** revient également sur les crèches, et l'augmentation des recettes en personnel. Cette augmentation ne couvre pas complètement l'augmentation des salaires. Cela va-t-il suivre un jour ? Les subsides ONE se font désormais par rapport aux salaires, pas au nombre d'enfants. Est-ce que l'indexation n'est pas couverte par les subsides ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** espère que l'indexation sera prise en compte, puisque en trois ans, ce sont près de 20 % d'indexation des salaires qu'il a fallu prendre en charge, alors que les subsides n'ont pas augmenté de 20 %.

**Claude Debrulle (Pacte)** remercie la Présidente du CPAS pour l'analyse qu'elle a faite, qu'il trouve particulièrement intéressante. Il y a une statistique qui dit qu'en Wallonie, il y a 10 % de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Certains ont tendance à penser que le Brabant wallon échappe à cette statistique. 400 personnes sur presque 7000 habitants, les 10 % ne sont pas atteints mais le pourcentage devient non-négligeable malgré tout. Cela mérite d'être examiné de près pour voir comment faire au niveau du CPAS, mais de manière générale, dans les coûts qui font que de plus en plus de personnes viennent frapper aux portes du CPAS : hausse des prix, lutte contre le dérèglement climatique qui impose des adaptations aux citoyens, etc. Enfin, il se demande ce que sont les recettes de transfert. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique quand un revenu d'intégration est octroyé par exemple, il y a un remboursement à 50 % par le Fédéral, 65 %, parfois 100 % mais pas toujours. Le CPAS récupère parfois, ça peut être beaucoup ou moins. **Claude Debrulle (Pacte)** comprend donc que le parallélisme entre recettes et dépenses ne change rien au constat que le nombre de personnes aidées est important. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** confirme que non, mais cela change la charge financière de la Commune. **Ferdinand Jolly (I.C.)** note que le déficit des ILA augmentait de 76 000 EUR. Cela est conséquent. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** précise qu'il y a donc trois ILA, et un projet de quatrième à ouvrir qui est actuellement en travaux pour être en conformité avec FEDASIL. Enfin, il y a une

autre qui est louée, qui a été libérée il y a peu, et qui va nécessiter des travaux également. Il faudra voir avec le propriétaire qui prend quoi en charge. Le loyer reste à payer au propriétaire, mais puisqu'elle n'est pas occupée, rien ne peut être récupéré de FEDASIL pour le moment. Pour **Hélène de Schoutheete (I.C.)**, même avec un loyer de 1200 EUR par mois, il faut longtemps pour arriver à 76 000 EUR de déficit. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** précise qu'il n'y a pas que le loyer, il y a aussi l'entièreté des charges du logement. Il faut rester dans les règles imposées par Fedasil également.

**Ferdinand Jolly (EPI)** a également une question sur la téléphonie dans les crèches. Avec le marché commun, il y avait l'espoir de diminuer fortement ce poste, mais c'est resté au même niveau. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que c'est le même problème que pour l'administration. Le fournisseur a été changé, et on a fait miroiter une diminution des coûts, qui n'est pas constatée. Il va falloir étudier ce dossier en profondeur pour changer cela. Pour le moment, pas de réponse donc.

**Claude Debrulle (Pacte)** revient sur les tracasseries avec FEDASIL pour l'agrément pour la quatrième ILA. Le conseiller a évoqué cela à d'autres niveaux, et on lui a spécifié que c'était vrai, de façon générale. Politiquement, c'est quand même interpellant alors qu'il y a des milliers de personnes dans la rue à Bruxelles, par manque de lieux d'accueil, alors que FEDASIL fait le fin bec pour accepter des logements. Cela pourrait peut-être être abordé à d'autres niveaux de pouvoir, puisque tout cela aboutit à des conséquences sociales.

**Luc Schoukens (Pacte)** revient sur les logements d'urgence, et en particulier le statut de l'appartement de Haut-Ittre, dans l'ancienne maison communale. Est-ce le CPAS qui le gère ? Est-il occupé actuellement ? Pourquoi les châssis sont-ils entr'ouverts ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'il n'est pas occupé actuellement. L'appartement est toujours considéré comme logement d'urgence actuellement. Pour les châssis, elle ignore pourquoi ils sont ouverts. Elle demandera que ce soit vérifié dès le lendemain. **Pol Perniaux (Pacte)** revient sur le nombre de dossiers, et demande également qu'on présente l'évolution du nombre de dossiers au fil des années également. Est-ce l'augmentation du nombre de dossiers qui explique cela, ou y a-t-il une augmentation aussi dans les aides apportées ?

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 3. FINANCES – BUDGET DU CPAS – BUDGET 2024 – APPROBATION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** annonce d'emblée que la dotation communale va augmenter en 2024, et que la réserve va devoir être utilisée également. Les dépenses du personnel augmentent de 130 000 EUR par rapport au budget initial de 2023. Elle précise aussi que les dépenses de transfert sont quasi exclusivement de l'aide sociale. Enfin, elle souligne aussi l'augmentation de frais de fonctionnement. Les frais de personnel passent de 2 600 000 EUR à 2 732 000 EUR, et les frais de fonctionnement passent de 405 000 EUR à 466 000 EUR. Le budget 2024 se clôture à 4 276 224 EUR en prévision de recettes et dépenses, alors qu'en 2023, le budget initial était de 4 021 000 EUR. L'augmentation est donc de 254 000 EUR. Si

on compare toutefois avec le budget ajusté après les deux modifications budgétaires, il faut constater une diminution de 66 898 EUR.

Le budget est calculé au plus juste, en maîtrisant tous les postes au maximum, sauf les dépenses de personnel, qui sont liées à l'indexation des salaires. L'entièreté des réserves a été prélevée, à savoir 129 846 EUR. Le montant de l'intervention communale passe de 1 342 000 EUR à 1 497 000 EUR, soit une augmentation de 154 000 EUR.

Malgré cela, tous les services rendus aux citoyens seront maintenus. Tous les services, en-dehors de l'aide sociale, font leur maximum depuis 2022 pour limiter leur déficit au vu de l'indexation de la masse salariale. Toutefois, les dépenses de fonctionnement augmentent également. Il est donc impossible de diminuer les dépenses, et les déficits des services sont tous en hausse. De plus, une attention particulière doit être portée à l'absentéisme.

Les dépenses augmentent. Les frais de personnel augmentent encore de 4 %, sur base des informations du Bureau du Plan. Elles représentent 2 732 000 EUR, soit un peu plus de 64 % du budget. Toutes les subventions possibles sont utilisées pour les frais de personnel, mais certaines de ces subventions n'augmentent pas de la même manière que l'indexation des salaires. Certaines n'ont plus eu d'augmentation depuis 2020. Les frais de fonctionnement sont également en augmentation, avec les coûts énergétiques et les denrées alimentaires notamment. Ils représentent 476 000 EUR dans le budget. Les dépenses de transfert s'élèvent à 1 055 000 EUR, et sont quasi exclusivement de l'aide sociale et de la réinsertion socio-professionnelle. Le nombre de dossiers sociaux ne semble pas se stabiliser.

Les recettes sont aussi en augmentation de 255 000 EUR, mais il y a déjà deux chiffres importants : les 129 000 EUR de prélèvement de la réserve et les 154 000 EUR de dotation communale supplémentaires.

**Claude Debrulle (Pacte)** note que dans l'avis reçu avec le budget, il est mentionné que la lutte contre l'absentéisme doit, semble-t-il, concerner en particulier le personnel des crèches. Il trouve cette formule un peu ambiguë. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que le problème dans les crèches, c'est que dès qu'il y a une absence, il faut que la personne soit remplacée. Il faut un certain nombre de personnel pour le nombre d'enfants. Cela augmente donc fortement les dépenses de personnel. Il y a toujours des candidatures en réserve, il y a une convention avec l'ISBW. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** note que l'absentéisme dans les crèches a été évoqué déjà. Est-ce que les causes ont été identifiées, pour y apporter une solution, ou c'est de l'absentéisme normal, de personnes en contact avec des enfants ? Il y a deux membres du personnel absents de longue durée, mais qui ne reviendront sans doute pas à la crèche. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** note que ces personnes ne coûtent plus rien désormais. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** estime que l'absentéisme en crèche est relativement normal. Ce qui est délicat, c'est qu'il faut le nombre de puéricultrices suffisant pour l'encadrement des enfants.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

#### 4. FINANCES – BUDGET 2024 DE LA RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE ORDINAIRE – APPROBATION – DÉCISION

**Pascal Henry (MR)** présente le budget de la Régie foncière. Les recettes ordinaires atteignent un peu plus de 50 000 EUR, ce qui correspond aux loyers, qui sont réguliers. Dans les dépenses, il y a évidemment les frais de fonctionnement, mais aussi des honoraires qui ont été inscrits. Il évoque notamment 20 000 EUR d'honoraires pour le projet au camping du Huleu, où il y aura des frais d'études (études de sols, etc.). Il y a également un montant pour la maintenance, pour des rénovations à faire dans certaines maisons. Enfin, il y a toujours l'acquisition d'un terrain, toujours en négociation, pour lequel l'échevin espère pouvoir faire un petit habitat léger, ce qui permettrait d'agrandir l'offre pour les jeunes. Actuellement, les habitats tremplins sont tous occupés. Le bénéfice de l'exercice se termine par presque 10 000 EUR.

**Luc Schoukens (Pacte)** apprécie l'ouverture vers l'habitat léger. **Pascal Henry (MR)** en profite pour signaler que l'étude sur l'habitat léger ne date pas d'hier. Dès le début de la législature, il y a consacré un peu de temps pour déterminer les endroits où il était possible de faire de l'habitat léger. La difficulté de l'habitat léger est de rencontrer trois législations différentes. Au sein de l'administration, une charte a été créée. Elle est disponible sur le site internet. La procédure actuelle pour mettre en œuvre une demande concernant un habitat léger y est détaillée. Pendant la législature, le Collège n'a pas dit non à tout l'habitat léger, mais il faut veiller à ce que l'endroit soit adapté et que ça ne finira pas en décrépidité. Au niveau de la Province, à la Maison de l'Urbanisme, il y a aussi eu une étude sur le sujet et ils ont trois carnets intéressants sur l'habitat léger en Brabant wallon. Ces trois livrets sont aussi sur le site internet de la commune.

**Luc Schoukens (Pacte)** souligne cette volonté de rendre l'information accessible ! **Pascale Carton (I.C.)** revient sur les 100 000 EUR repris à l'extraordinaire. La somme semble attrayante, mais qu'est-il possible d'avoir comme occasion immobilière à ce prix-là ? **Pascal Henry (MR)** note que la caisse de la Régie est limitée. Les recettes sont celles qu'elles sont. L'idée était d'avoir une possibilité d'acquisition, par exemple avec les logements inoccupés. Il y a peu d'habitats inoccupés suite à l'analyse importante qui a été faite. Cela a permis de mettre en œuvre des transformations ou de mettre en vente l'habitation, ce qui a permis de remettre un certain nombre de logements sur la commune. Il assure rester attentif à ce dossier. **Pascale Carton (I.C.)** comprend donc que les 100 000 EUR pourraient servir à acquérir un logement inoccupé. **Pascal Henry (MR)** ajoute que ça peut aussi être pour un terrain.

**Claude Debrulle (Pacte)** félicite aussi la Régie pour l'ouverture à l'habitat léger. Il demande également un rapport sur les progrès de l'analyse sur les bâtiments inoccupés. Que sont-ils devenus ? **Christian Fayt (EPI)** rappelle au conseiller que ce n'est pas le sujet du point à l'ordre du jour. **Pascal Henry (MR)** plaisante que c'est lui qui l'a lancé sur ce dossier. **Claude Debrulle (Pacte)** aimerait juste avoir le rapport avant la fin de la législature. Il a toutefois une question sur le budget. Il revient sur les 20 000 EUR d'honoraires pour le projet APIBW. Il a envoyé une

question écrite demandant l'objet de ce contrat, et la réponse disait que c'était pour l'étude liée à l'urbanisation du camping du Huleu. Mais qu'est-ce qui doit être étudié, se demande-t-il.

**Pascal Henry (MR)** rappelle que le dossier est en fait à la modification du plan de secteur, qui est sur la table de la Région wallonne. Il faut progresser dans ce dossier, ne pas attendre le dernier moment pour savoir ce qui va être fait. L'APIBW est une possibilité pour aider. Une rencontre a été faite pour déterminer ce qui était possible et ce qu'ils pouvaient apporter. Une convention était en discussion, mais cela a permis de déterminer qu'il y aurait des frais de mises en œuvre pour l'analyse des sols, un géomètre, etc. Cela a donc été évalué entre 15 000 et 20 000 EUR, peu importe le projet vers lequel le Collège va aller.

**Pol Perniaux (Pacte)** se demande si les maisons gérées par la Régie disposent d'une bonne isolation ? De panneaux photovoltaïques ? Le projet idyllique en matière d'énergie au camping, les résultats de la thermographie, tout ça lui fait se demander si le budget prévu en maintenance des maisons déjà gérées par la Régie ne devrait pas servir à les rendre plus efficaces en matière d'énergies. **Pascal Henry (MR)** explique qu'il y a toute une série de bâtiments sur lesquels il n'est pas possible d'intervenir : c'est en copropriété, en convention avec le Roman Païs, etc. La question peut se poser, et on peut vérifier l'énergie pour ces bâtiments. Cela fait partie d'un calcul, d'un audit qui est en cours. A la Rue de Fauquez, il y a eu beaucoup de difficultés avec les châssis, etc. Pourquoi pas l'envisager là-bas ? C'est le seul bâtiment où ce serait possible.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** apprend des tas de choses, qu'il aurait pu être intéressant de savoir avant ces chiffres. La Régie a été très calme pendant ces six années de législature. Des choses se sont passées, et elle trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de publicité, notamment sur le fait que l'habitat léger est envisageable à Ittre. Chaque fois qu'elle reçoit le budget de la Régie, elle reste sur la faim. L'outil que cela représente est formidable. Il se passe des choses en fait, mais pourquoi ne pas communiquer plus à leur sujet. Elle trouve dommage puisque chacun pourrait apporter des idées ou des informations de ce qu'il se passe ailleurs. **Pascal Henry (MR)** comprend qu'il serait possible de communiquer plus. Il craint toutefois que ça n'envoie un message qui est « Ittre a des possibilités à revendre de pouvoir accueillir l'habitat léger ». C'est faux. C'est pour ça que les documents existent, pour qu'avant qu'il y ait un projet, chacun puisse voir ce qui est possible. Il faut être prudent sur la manière dont l'habitat léger est intégré.

**VOTE : Oui (11 – EPI, MR et Pacte sauf Claude Debrulle) – Abstention (5 – I.C. et Claude Debrulle (Pacte))**



## 5. FINANCES – ZONE DE SECOURS BW – DOTATION COMMUNALE – BUDGET 2024 – DÉCISION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente la dotation communale, qui est de 214 086 EUR.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 6. FINANCES – ZONE DE POLICE – DOTATION COMMUNALE – BUDGET 2024 – DÉCISION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle qu'lttre prend en charge 14,9 % dans la clé de répartition. Cela représente 1 164 830 EUR, soit une augmentation de 46 908 EUR par rapport à 2023.

**Claude Debrulle (Pacte)** note que dans le budget de la Commune sont prévus 150 000 EUR de provisions pour la Zone de Police, en justifiant par l'indexation, alors que la dotation augmente chaque année. Cela reflète quoi ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que cette somme a été en partie utilisée dans le budget 2024 (qui sera présenté après) pour couvrir l'augmentation de cette dotation. **Claude Debrulle (Pacte)** note que cela reste une provision non négligeable.

**Christian Fayt (EPI)** explique qu'au niveau de la Zone de Police, les frais de personnel représentent 95 % du budget. Il y a eu des signaux pessimistes du Fédéral, et l'augmentation était prévue plus grande. En trois ans, la participation lttrise est passée de 800 000 EUR à 1 164 000 EUR. Les quotas KUL sont toujours défavorables à la zone Ouest BW. Il y a également une augmentation du nombre de policiers sur le terrain. Enfin, c'est aussi dû aux indexations de ces dernières années. En novembre, il y a eu une bonne nouvelle qui annonçait que le Fédéral prendrait en charge une bonne partie du salaire du personnel. Ce n'est pas encore assez.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** entend parler depuis 17 budgets de cette norme KUL. Comment est-ce qu'aucun parti représenté autour de la table n'est capable d'activer des ficelles ? **Christian Fayt (EPI)** explique que ce n'est pas un problème limité à la Zone de Police. Il est régional et national. Mais en effet, la prison est arrivée après ces normes. Il faut rester honnête et noter que le Ministre de l'Intérieur octroie désormais une prime de 95 000 EUR par an pour la prison à la Zone de Police.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 7. FABRIQUE D'ÉGLISE – SAINT-LAURENT DE HAUT-ITTRE – BUDGET – EXERCICE 2024 – DÉCISION

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** annonce que le budget s'équilibre à 16 855 EUR en recettes et dépenses. L'intervention communale est de 8372 EUR à l'ordinaire et 2500 EUR à l'extraordinaire.

**VOTE : Oui (Unanimité – 16)**

## 8. FINANCES – DÉPENSES DE TRANSFERT – OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES BUDGET 2024 – DÉCISION

**Paul Pierson (EPI)** présente le travail de la Commission. 31 dossiers ont été présentés. Le SITI, Musique Class'lttre, et le Musée Marthe Donas ont obtenu une hausse de leurs subsides. La Fanfare Saint-Laurent et Equinoa n'ont pas fait de demande cette année. Enfin, Art qui Show a demandé moins cette année. Un avis a été demandé par le Collège concernant un subside complémentaire au Théâtre de La Valette. 12 956 EUR ont été octroyés en subsides directs

aux 20 associations demandant moins de 2500 EUR, et 4569 EUR en subsides indirects pour 6 d'entre elles. Les 11 associations demandant plus de 2500 EUR ont obtenu 111 962 EUR en subsides directs, et 127 300,87 EUR en subsides indirects.

**Claude Debrulle (Pacte)** demande plus d'informations sur ce subside exceptionnel au Théâtre de La Valette. Il précise également qu'il aura une question à huis-clos sur les subventions.

**Paul Pierson (EPI)** explique que la subvention au théâtre est gérée par le Collège depuis des années mais qu'ici, ils ont demandé l'avis de la Commission.

**Pol Perniaux (Pacte)** se demande lui s'il est possible d'avoir plus de précisions pour le Musée Marthe Donas. **Paul Pierson (EPI)** explique qu'il y a un problème d'équilibre budgétaire. Il y a un déficit structurel et si le projet d'agrandissement veut aboutir, il faut soutenir le musée. Le Musée possède désormais plus de 600 œuvres ! Ses expositions sont saluées par la critique.

**Christian Fayt (EPI)** ajoute que depuis le Covid, les frais ont augmenté, et la Province diminue les subsides chaque année. Des frais imprévus arrivent également. Une assurance à 36 000 EUR a été demandée, mais le travail de l'équipe du Musée et de l'administration a permis de faire redescendre ce prix à 7000 EUR. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande pourquoi la Province diminue les subsides alors qu'elle a toujours soutenu le Musée. **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il ne s'agit pas que du Musée Marthe Donas. C'est le soutien aux associations qui diminue de la part de la Province, pour permettre de compenser l'augmentation de la part pour la Zone de Secours. 250 000 EUR ont toutefois été promis, avec une promesse écrite, pour l'agrandissement du musée. **Claude Debrulle (Pacte)** en profite pour conseiller à tout le monde d'aller voir la dernière exposition, qui est particulièrement réussie. **Christian Fayt (EPI)** demande de revenir sur le point à l'ordre du jour.

**Luc Schoukens (Pacte)** note que la Commune est obligée de compenser l'inaction des autres niveaux de pouvoir pour la Culture.

**VOTE pour les associations en dessous de 2500 EUR : Oui (Unanimité – 16)**

Pour le détail des associations demandant plus de 2500 EUR :

JSI : 10 432 EUR en subsides directs et 2150 EUR en subsides indirects.

SITI : 12 500 EUR en subsides directs et 36 645,72 EUR en subsides indirects.

Palette du Ry Ternel : 3000 EUR en subsides directs et pas de subside indirect.

Lynx : 10 500 EUR en subsides directs et 759 EUR en subsides indirects.

Service d'entraide : 2500 EUR en subsides directs et pas de subside indirect.

Centre culturel (CLI) : 46 040 EUR en subsides directs et 10 000 EUR de frais d'entretien du pôle culturel, et 39 262,28 EUR en subsides indirects.

**Luc Schoukens (Pacte)** note que le subside devrait normalement être équivalent aux 100 000 EUR de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce n'est pas le cas. Il a aussi vu que le prêt pour le bâtiment arrivait à sa fin en 2024, ce qui représente une bonne partie du subside indirect. Comment arriver donc à soutenir le Centre Culturel ? Il aimerait également revenir sur la gestion de l'équipe et un licenciement, en huis-clos.

Musée Marthe Donas : 12 000 EUR en subsides

directs et 31 451,19 EUR en subsides indirects. RHCv : 11 190 EUR en subsides directs et 3898 EUR en subsides indirects.

ASF : 1500 EUR en subsides directs et 4702,88 EUR en subsides indirects.

Virginal en Fête : 1300 EUR en subsides directs et 5256,80 EUR en subsides indirects.

**VOTE pour les associations à plus de 2500 EUR : Oui (Unanimité – 16) pour la JSI, le SITI, la Palette du Ry Ternel, le Lynx Hockey Club, le Service d'Entraide, la RHCv, l'ASF et Virginal en Fête.**

**VOTE pour le Centre culturel (CLI) : Oui (15 – EPI, MR, I.C. et Pacte sauf Luc Schoukens) – Abstention (1 – Luc Schoukens (Pacte))**

**VOTE pour le Musée Marthe Donas : Oui (14 – EPI, MR, I.C. et Claude Debrulle (Pacte)) – Abstention (2 – Pacte sauf Claude Debrulle)**

## 9. FINANCES – RAPPORT DE SYNTHÈSE DU BUDGET COMMUNAL 2024 ET POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE – PRISE D'ACTE

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** annonce que le budget est sérieux, solidaire et prudent. L'extraordinaire peut ne pas sembler aussi ambitieux que les autres années, mais c'est une année électorale et le Collège a choisi de ne pas commencer de nouveau projet. La prudence est de mise. Le budget 2024 se termine avec un boni de 289 700 EUR. Ce budget ne fait pas appel au fond de réserve ordinaire.

Il y aura toutefois 905 000 EUR de prélèvement affecté au fond de réserve extraordinaire. Dans les provisions, différents montants vont être rapatriés. 40 000 EUR sont utilisés pour la Police, 12 800 EUR pour le théâtre de la Valette et 350 000 EUR pour clôturer le protocole d'accord avec NLMK. De nouvelles provisions ne sont pas constituées. Elles représentent à ce jour 1 235 000 EUR. Elle attire également l'attention sur le fait qu'il y a une hausse de 330 000 EUR de dépenses de transferts avec principalement la Police et le CPAS. Ces institutions ont des frais de personnel importants et ont subi l'indexation ces deux dernières années.

A l'extraordinaire, des dépenses d'investissements sont prévues pour un peu plus de 950 000 EUR au budget initial. Cela reprend des inscriptions budgétaires en lien avec divers projets déjà entamés précédemment, et par rapport à l'entretien du patrimoine communal.

Le contrôle régulier de l'utilisation des budgets ordinaires sera maintenu. Malgré que l'année 2024 soit particulière, la Majorité a souhaité que les services rendus aux citoyens, aux écoles, aux personnes en difficulté soient maintenus également.

Ce budget respecte également les engagements pris envers NLMK en ce qui concerne la taxe sur la force motrice, qui est réduite de moitié en 2024.

Le budget tient compte également de l'indexation salariale prévue à 4 %, ainsi qu'une légère diminution des coûts de l'énergie sauf pour l'éclairage public, où la diminution est plus prononcée (près de la moitié) avec l'extinction de l'éclairage public la nuit et l'installation de LED. L'agrandissement du centre administratif débuté il y a peu permettra d'accroître le bien-être du personnel mais aussi un meilleur accueil des citoyens. Les frais de fonctionnement ne sont pas encore comptabilisés mais devraient se retrouver en MB ou lors du budget 2025.

Comme chaque année, les montants inscrits ne doivent pas forcément être utilisés si cela n'est pas nécessaire. A 70 % d'utilisation du budget, ce sera signalé au service concerné. La force d'emploi va être maintenue également, comme prévu lors de l'installation de la Majorité. Les frais de fonctionnement sont stabilisés. Les centrales d'achats seront utilisées dès que possible pour réduire encore les coûts. Le budget est responsable et il peut assumer toutes les dépenses pour permettre un fonctionnement correct de la Commune.

Ce budget est rassurant, conclut-elle. Les réserves ordinaires s'élevaient à 1 280 000 EUR et 1 351 000 EUR à l'extraordinaire. Enfin, elle rappelle les 1 235 000 EUR de provisions, soit un total de 3 876 000 EUR en réserves et provisions. Pour l'extraordinaire, il servira à continuer l'agrandissement du hall des travaux, le remplacement du LED pour l'éclairage public, les annués de la SPGE, le rachat des modules de l'école et la ZEC de Baudémont, notamment.

**Claude Debrulle (Pacte)** a lu avec attention la déclaration de politique générale et financière présentée. Il attendait impatiemment l'exposé de l'Echevine pour plus d'informations, mais cet exposé n'apprend rien de plus et il le regrette. Ce n'est pas une déclaration de politique générale et financière, mais bien un rapport annuel de gestion administrative et budgétaire, illustré par les aléas de la dernière année et le rappel de quelques engagements tenus ou envisagés. Selon le Code de la Démocratie locale, la déclaration de politique générale couvre l'année concernée et comporte les principaux projets politiques ainsi que le volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière. Cette déclaration doit d'ailleurs permettre l'évolution du PST qui n'est pas lui non plus un document statique. Ce n'est pas ce que l'Echevine a présenté selon lui. Ici a été présenté un inventaire des préoccupations utilitaires, répétées d'année en année : des chiffres de boni, des réserves, des provisions et des investissements ponctuels à l'extraordinaire. Ce sont aussi des regrets quant à différentes dépenses récurrentes de personnel, de transfert, de fonctionnement sur lesquelles le Collège n'a pas prise, ou des inquiétudes quant aux index futurs et à l'évolution des prix de l'énergie. Selon le conseiller, le prétexte de cet inventaire appauvri, c'est que 2024 est une année électorale et que la prudence est donc de mise. Il estime au contraire que c'est à la veille de cette échéance que le Collège devrait évoquer sa « vision » communale pour l'année 2024 et celles à venir sur base des chantiers clôturés et ceux que le Collège espère que la prochaine législature engrangera. Pourtant, il cite une série de réussites par le Collège à la manœuvre depuis 2018 :

- Ittre a joué un rôle moteur dans la mise sur pied de l'association de collaboration supracommunale Senne Vallée. Qu'a accompli à ce jour cette collaboration ? Comment le Collège voit-il son développement futur dans les synergies à mettre en place entre les différentes communes qui en sont membres ?

- En 2023, le Collège a lancé une étude de faisabilité d'une nouvelle école dans l'entité. Qu'en est-il aujourd'hui des prémices de cette étude alors que les 85 logements de la rue de Samme vont bientôt sortir de terre ?

- Le théâtre de la Valette, grâce à la qualité de sa

programmation et au travail de sa direction et de son équipe, a décroché un contrat-programme de trois ans. N'est-ce pas la bonne nouvelle qui permettrait de relancer l'ambition culturelle et touristique de la commune ? Pourquoi ne pas débattre des moyens supplémentaires à consacrer à ce développement prometteur en y associant les nombreux acteurs culturels présents sur la Commune en encourageant le Centre culturel (CLI) à y jouer un rôle de coordination ?

- Le risque de saturation automobile que la Commune va devoir affronter entre 2024 et 2027, du fait de la construction à Tubize de plusieurs milliers de logements supplémentaires et de la construction d'un énorme Outlet ne peut pas être ignoré. Comment faire face à cette saturation ? Ne serait-il pas opportun d'anticiper ce chaos par la perspective de mesures préventives et de techniques appropriées ? Braine le Château ne montre-t-il pas la voie ?

- La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu majeur, a fortiori que la COP 28 veut, enfin, que le monde s'engage « dans une transition en dehors des énergies fossiles ». Qu'est-ce que cela implique au plan local ? La Commune dispose des résultats de l'étude menée par l'INBW sur le degré d'isolation des bâtiments de notre Commune, et sait que près de 35% des logements en Brabant wallon ont un PEB compris entre A et C, 37,8% entre D et E et 26,4% entre F et G ! Quelle politique d'habitat promouvoir pour l'avenir ? Comment faire face rapidement si la Commune veut atteindre en 2050 l'objectif européen d'un PEB A pour l'ensemble du bâti, en commençant par montrer l'exemple dans les bâtiments communaux ?

Voilà ce que le Conseiller espérait dans le cadre du débat initié à l'occasion de la dernière déclaration de politique générale et financière de cette législature : cibler quelques sujets d'intérêt général local et permettre d'en débattre de manière sereine en amont du débat électoral dont la sérénité n'est pas toujours la vertu principale. Il trouve regrettable que le Collège loupe cette opportunité.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** trouve elle aussi que ce n'est pas une vision qui est présentée. A l'avis du groupe, I.C., c'est regarder par le petit bout de la lorgnette. Un peu comme les avis de l'Echevine lors des comptes et budgets chaque année, sans analyse globale en profondeur ni vision pour l'avenir à court et moyen terme. Comment agir aujourd'hui pour anticiper ce que risque d'être demain ? Cette remarque a été faite à plusieurs reprises, sans jamais donner de suite. Elle revient également sur la construction de l'outlet et des voiries qui y mèneront. Braine-le-Château a fait en sorte de créer des goulots sur toutes ses voiries pour dissuader les voitures d'emprunter cette voie. Pourquoi n'y a-t-il aucune piste de réflexion sur ce sujet à Ittre ? Elle souligne elle aussi l'opportunité incroyable que représente le tourisme, opportunité qui n'est pas activée. Le pôle touristique-culturel n'est pas ce qu'il avait été annoncé. La directrice fait ce qu'elle peut, mais, seule et sans soutien supplémentaire, la tâche est énorme pour une seule personne !

**Luc Schoukens (Pacte)** note aussi que l'Echevine évoque un budget sérieux, solidaire et prudent. Selon lui, il manque les caractéristiques « ambitieux » et « engagé pour le climat ». Il ne dit pas que le collège ne fait rien à ce sujet, mais que c'est systématiquement absent de la

politique générale. Les citoyens attendent de l'action, et le Collège montre un manque d'intérêt. Cela fait onze ans que le conseiller demande d'investir dans les énergies renouvelables, cela aurait déjà généré des dividendes si ça avait été fait.

**Pol Perniaux (Pacte)** commence en citant deux phrases issues de la déclaration de politique générale : « Comme l'an dernier, ce projet de budget 2024 reste un budget sérieux, solidaire et prudent. L'équilibre budgétaire est respecté. » et « Comme l'an dernier, une attention toute particulière a été apportée au respect de l'environnement et aux économies d'énergie. » Et comme l'an dernier, le Conseiller se demande ce que cela représente concrètement. Quels sont les actions concrètes consacrées à la lutte contre le dérèglement climatique dans le budget communal ? Le budget, c'est la traduction financière des budgets qui ont la priorité du Collège. C'est notamment la traduction en chiffres du PST, qui fixait les choix politiques prioritaires de la Majorité en 2018. Il rappelle notamment l'objectif opérationnel 6 : diminuer la consommation énergétique et l'empreinte écologique de la commune. En 2018, cet objectif reprenait un budget « à déterminer », un chef de projet qui était le comité de pilotage PAEDC, et une priorité P2, soit au plus tard, en 2024. A l'époque, cela était encourageant mais flou. La fiche projet P53 visait quant à elle à mettre en œuvre les actions suivantes du PAEDC : isolation de l'habitat ancien, hydroélectricité, promouvoir le photovoltaïque.

Six ans plus tard, le conseiller se demande où cela en est. La commune devait notamment transmettre un bilan à la Convention des Maires, signée en son temps. Il constate qu'il n'est pas évident de trouver des traces d'actions dans les centaines de pages du budget. Pas évident non plus de trouver la réponse dans la politique générale : à part la phrase citée qui évoque les économies d'énergie, la lutte contre le dérèglement climatique n'est pas présente. Cela ne veut pas dire que rien n'est fait, mais cela donne l'impression que ce n'est pas prioritaire. Cela ne veut pas dire non plus, précise le conseiller, que la Commune est mal gérée, mais qu'elle est gérée centrée sur elle-même, avec son futur centre administratif ou sa future bibliothèque, mais aussi sur le barrage des Longs Prés, l'aide aux plus défavorisés de la Commune, ses bâtiments scolaires et son offre sportive et culturelle, il le souligne.

Le Conseiller tire le même constat en ce qui concerne les humains qui souffrent partout à travers le monde de la famine, de guerre, d'inondations, de sécheresse. On retrouve dans le budget 3000 EUR pour l'aide aux pays en voie de développement, avec le poste « Echevinat de la solidarité internationale : soutien à divers projets proposés par le Conseil consultatif. » C'est relativement imprécis comme destinataire. C'est une somme trop peu importante, estime-t-il. Ittre ne peut pas construire un budget comme si elle vivait en vase clos. Le Conseiller a donc trois propositions.

Lors de la présentation écrite du budget communal, pourquoi ne pas proposer un chapitre « climat » regroupant tout ce qui est budgété par la Commune en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Le Conseiller propose ensuite une aide de 15 000 EUR à la place des 3000 EUR déjà budgété-

sés pour la solidarité internationale, à l'appréciation du Conseil, en faveur des victimes du conflit israélo-palestinien, avec l'ouverture d'un compte bancaire à destination aussi des citoyens, comme cela a été fait pour l'Ukraine. Cet argent pourrait aller vers le CNCN-11.11.11, qui travaille « avec ses partenaires palestiniens et israéliens à continuer son plaidoyer en faveur d'une paix juste, basée sur le respect du droit international et du développement. »

Enfin, concernant l'isolation des toitures, en plus des primes régionales et fédérales, il propose d'inscrire au budget un montant laissé à l'appréciation de ce Conseil. Cela servirait d'une part pour une campagne d'information et d'incitation urgente aux citoyens d'isoler leur toiture, et d'autre part, pour l'achat de matériel d'isolation de toiture distribuée à la demande à la destination des citoyens. Les résultats de la thermographie pour venir en aide de façon rapide et concrète aux propriétaires ou locataires qui constateraient que leur toiture a besoin d'isolation. Cette somme pourrait être confiée en gestion au PAEDC et au Conseiller en Energie pour une mise en application bien pensée, mais rapide.

Ces modifications permettraient à la Commune de montrer qu'outre la gestion locale, primordiale, elle s'intéresse également aux défis mondiaux qu'il faut relever aussi à l'échelle des Communes. Ittre est une commune en équilibre financier, la vie y est confortable, les services aux citoyens sont présents et nombreux. Il faut citer ce qui va bien. Mais la lecture du budget donne l'impression que Ittre vit repliée sur elle-même.

**Christian Fayt (EPI)** a bien entendu toutes les interventions, et il se demande si en six ans, l'opposition a évolué. Cela fait six ans qu'il entend la même chose. Etant donné le boni et les réserves et provisions, le Collège peut se réjouir. Il rappelle que la Majorité a dû avancer dans la législature malgré la faillite des Papeteries, les problèmes avec NLMK, etc. L'Echevine s'est arrêtée à ce qui est budgétaire, sans mentionner les réalisations et perspectives. En effet, les Conseillers oublient le PST. C'est la première fois que le Collège propose un PST. Il faut présenter son bilan dans les six mois avant les élections. Chaque année, ce PST est repris, retravaillé, des éléments sont ajoutés, etc. D'ici les élections, un Conseil sera consacré au PST, et là, toutes les réalisations des six dernières années seront présentées. Le Collège est modeste. Il répète qu'il a dû affronter différents défis : Papeteries, NLMK, Covid, crise ukrainienne, maintenant conflit israélo-palestinien. Au niveau local, le Collège essaye de tout mettre en œuvre pour que l'argent ne soit pas gaspillé, pour pouvoir répondre dans les années futures à ce qui va arriver. Le Bourgmestre, après quelques années dans le Conseil, sait qu'en fin de législature, c'est la croix et la bannière pour boucler le budget. C'est la première fois que la législature se termine avec un budget avec un

boni et des réserves et provisions. Ceux qui vont suivre dans la prochaine législature, et il espère que ce sera son parti, auront les moyens pour travailler. Cela a pu être fait grâce à l'Echevine, qui a chaque Collège a attiré l'attention sur les dépenses. C'est important d'être dans une Commune où on peut voir l'avenir avec optimisme.

**Pol Perniaux (Pacte)** trouve que cela fait six ans que si le Bourgmestre entend la même chose, cela fait aussi six ans qu'il répond la même chose. Il est d'accord avec ce que le Bourgmestre a dit, mais ça ne répond pas aux questions. Alors oui, bravo l'Echevine, le budget est en boni. Mais le Bourgmestre répond à côté, ce qui lui convient. Et les conseillers de l'opposition sont d'accord avec cela, mais la Commune ne peut pas se limiter à être bien gérée pour ses habitants. Elle doit s'ouvrir au monde, et elle ne le fait pas. C'est un choix politique. **Christian Fayt (EPI)** lui demande de constater le nombre d'Ukrainiens accueillis.

**Luc Schoukens (Pacte)** dit au Bourgmestre que ce n'est pas lui qui a la parole et qu'il doit laisser parler. **Christian Fayt (EPI)** estime qu'il ne peut pas laisser passer le fait qu'on dise que le Collège ne fait jamais rien. **Pol Perniaux (Pacte)** demande au Président du Conseil (NDLR : qui est aussi le Bourgmestre) de ne pas laisser le Bourgmestre l'interrompre. Il réinsiste sur le fait que personne n'a jamais dit que rien n'était fait.

**Claude Debrulle (Pacte)** dit aussi que le Bourgmestre se trompe de débat. Il vient avec des défis du passé, que le Collège a assumé avec courage et détermination. Mais qu'en est-il des défis du futur ? Cela n'est pas repris dans la présente déclaration de politique générale et ça devrait l'être. Quid du climat ? La Solidarité Internationale ? Quand la COP28 dit qu'il faut une transition en-dehors des énergies fossiles, qu'est-ce que ça veut dire au plan local ? A cela, le Bourgmestre répond qu'il y a le PST. Il annonce que le PST évolue, alors que le conseiller l'a toujours considéré comme un dossier statique. **Pascal Henry (MR)** et **Lindsay Gorez (MR)** disent en chœur que ce n'est pas vrai. **Claude Debrulle (Pacte)** demande des exemples concrets et précis où le PST évolue.

**Christian Fayt (EPI)** lui demande de ne pas étouffer le débat. **Claude Debrulle (Pacte)** note que le Bourgmestre leur demande d'attendre l'évaluation, mais l'évaluation à mi-mandat n'était pas à la hauteur selon lui. Il déclare que le Bourgmestre dit toujours que l'opposition ne reconnaît pas le travail effectué, alors qu'elle passe son temps à commencer ses interventions en soulignant ce qui est bien. L'opposition est constructive, quand elle peut marquer son accord elle le fait. Il en veut pour preuve le nombre de points votés à l'unanimité depuis le début du Conseil. **Lindsay Gorez (MR)** lui répond que c'est la première fois que ça arrive. **Claude Debrulle (Pacte)** lui répond que c'est faux. Il répète que la déclaration de politique générale ne correspondait pas aux attentes de l'opposition.

**Ferdinand Jolly (I.C.)** souhaite revenir sur l'im-

portance des réserves et provisions. Il note que les citoyens ont largement contribué à l'augmentation de ces réserves, avec l'augmentation de l'IPP. Les recettes de l'IPP ont augmenté de plus d'un million d'euros de 2020 à 2024. **Christian Fayt (EPI)** demande s'il a fait le compte aussi des frais qui ont augmenté : le CPAS, la Police, les salaires. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** répond que ce n'est pas ce qui est dit.

## 10. FINANCES – BUDGET COMMUNAL ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2024 – ARRÊT

**Françoise Peeterbroeck (EPI)** présente le budget 2024. Ce budget s'établit avec 14 306 322 EUR en recettes et 14 016 621 EUR en dépenses, soit un résultat positif de 289 700 EUR. Ce résultat est de 295 235 EUR à l'exercice propre.

Concernant les recettes ordinaires, le total est en diminution de 384 000 EUR par rapport au budget initial 2023. Les recettes à l'exercice propre sont de 13 405 000 EUR.

En 2023, 500 000 EUR avaient été rapatriés de la réserve ordinaire pour équilibrer ce budget. En 2024, ce ne sera pas nécessaire. Les modifications importantes concernant les recettes sont : + 160 000 EUR fonds des communes, - 75 000 EUR IPP (2023 avait un calcul sur 14 mois, mais 12 mois pour 2024), 350 000 EUR de la provision utilisés pour la force motrice pour respecter le protocole avec NLMK, + 115 000 EUR précompte immobilier (base cadastrale mise à jour en tenant compte de la fin des activités des papeteries avec une perte estimée de 600 000 EUR), + 35 000 EUR compensation Plan Marshall, 40 000 EUR utilisés dans la provision pour la Zone de Police, + 450 000 EUR pour une réévaluation des recettes IPP 2023.

Concernant les dépenses, le total est en diminution de 521 000 EUR par rapport au budget initial de 2023. Les dépenses à l'exercice propres sont de 13 110 000 EUR. Les grandes modifications dans les dépenses ordinaires sont : 6 184 000 EUR de frais de personnel, soit une augmentation de 46 000 EUR, 2 521 000 EUR de frais de fonctionnement, soit une diminution de 12 575 EUR, + 330 000 EUR pour les dépenses de transfert (avec augmentation pour le CPAS, la Police, le SITI, Musée Marthe Donas, RCA, Fabrique d'Eglise Haut-Ittre et Fabrique d'Eglise d'Ittre), - 36 719 EUR pour les dépenses de dettes. Il n'y a pas de nouvelles provisions. Le total est donc de 1 235 000 EUR. Un prélèvement de 905 000 EUR est opéré pour alimenter l'extraordinaire.

Au niveau de l'extraordinaire, les recettes sont le prélèvement à l'ordinaire ainsi qu'un subside provincial de 48 500 EUR. Les dépenses prévues sont l'extension du hall des travaux (150 000 EUR), éclairage public (136 000 EUR), rachat des modules de l'école (100 000 EUR), remplacement châssis et chaudière pour la Salle Polyvalente et le centre administratif (90 000 EUR), annuités SPGE



**A VOS AGENDAS : SAMEDI 16 MARS 2024  
LES GRANDS FEUX REVIENNENT À HAUT-ITTRE**



(84 000 EUR), matériel informatique et mobilier (92 000 EUR), économies d'énergie dans les écoles (72 000 EUR), matériel et véhicule service travaux (68 000 EUR), ZEC Baudémont (50 000 EUR), réfection local du Patro (10 000 EUR), installation système de filtration d'eau dans les écoles (10 000 EUR), équipement des plaines de jeux (10 000 EUR).

3 877 195 EUR sont dans les réserves et provisions.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** présente l'avis de son parti sur ce budget. A la première lecture, le budget est rassurant, prudent, sérieux, sobre comme le répète l'Échevine dans sa déclaration de politique générale. Très rassurant en effet : les recettes ordinaires diminuent de 370 000 EUR, les dépenses ordinaires diminuent de 665 000 EUR et malgré que les dépenses ordinaires de transfert augmentent de 330 000 EUR, cela est compensé par l'absence de nouvelles provisions ou réserves. Les finances semblent maîtrisées. Le groupe I.C. a donc essayé de prendre du recul, et puisqu'une année électorale commence, l'évolution des finances communales durant la législature a été étudiée de plus près. Entre 2020 et 2024, il y a eu une augmentation de 1 600 000 EUR des recettes ordinaires et de 3 300 000 EUR des dépenses ordinaires. Entre 2016 et 2020, ces augmentations étaient plus limitées : 800 000 EUR pour les recettes et 40 000 EUR pour les dépenses.

La conseillère rappelle l'augmentation de l'IPP, qui est passé de 6,5 % à 7,9% en 2019. Ses recettes ont augmenté de 1 070 000 EUR entre 2020 et 2024. Cela correspond à une contribution directe des citoyens.

Le constat est donc une augmentation des dépenses deux fois plus rapide que celle des recettes. De plus, l'augmentation des recettes semble due aux 2/3 à l'apport direct des contribuables. La conseillère sait déjà que le Collège va répondre qu'il y a eu la pandémie, la crise énergétique, l'indexation, etc. Cette réalité pour les institutions communales est aussi une réalité pour les citoyens.

Elle poursuit en expliquant que les mots « rassurant, prudent et sobre » ne sont peut-être pas adaptés au budget présenté par le Collège. La question de la sobriété a amené le groupe I.C. à se pencher sur un autre chiffre : celui des prélèvements de l'ordinaire vers l'extraordinaire, pour le financement des projets de la Majorité. De 2019 à 2024, ce sont 6 896 000 EUR qui ont été prélevés pour financer cela. Certains projets étaient nécessaires : la ZEC de Gaesbecq et celle de Baudémont, la construction de nouvelles classes, le passage au LED pour l'éclairage public,

l'extension du hall des travaux. D'autres ont été suspendus, comme la Maison Rurale de Haut-Ittre et la bibliothèque, ou abandonnés, comme la Maison Rurale de Fauquez. Enfin, un projet d'ampleur, justifiant un financement communal important, a pu voir le jour : l'extension du centre administratif, avec un coût estimé à 1 500 000 EUR, financé sur fonds propres à hauteur de 350 000 EUR. Les 1 150 000 EUR restants sont financés par emprunt. N'est-ce pas un paradoxe ? La conseillère demande donc si la sobriété est le bon terme pour un budget où les dépenses augmentent deux fois plus rapidement que les recettes. Le manque d'anticipation du Collège et les choix ambitieux opérés lui permettent-ils de remplir son devoir d'exemplarité envers les citoyens qui souffrent toujours de la crise ? Cela ne contribue-t-il pas à la défiance du citoyen envers le monde politique ?

Elle termine en notant qu'il est rassurant de voir la plupart des projets ambitieux du Collège revenant à une dimension plus raisonnable, correspondant mieux à la taille de la Commune. Ce qui reste dommage selon elle, ce sont les sommes déjà engagées et les projets suspendus alors qu'un dialogue constructif et créatif au sein du Conseil communal aurait permis des économies d'énergie, de temps et de moyens. Elle souhaite dès lors que la prochaine législature puisse instaurer dès le début un climat de confiance entre partis, un dialogue constructif et respectueux pour le bien de tous les concitoyens.

**Claude Debrulle (Pacte)** entame aussi son analyse du budget. Dans l'appréciation de ce projet de budget « sérieux, solidaire, prudent sobre et rassurant », il ne veut pas répéter la critique énoncée en vain depuis le début de la législature, le Collège ne répondant pas aux objections ni aux questions. Il annonce se contenter de réagir à un seul point : les montants des réserves ordinaire et extraordinaire ainsi que les montants des provisions, que le Collège vante sans arrêt. Concernant la réserve extraordinaire, le Collège met en exergue son montant de 1 361 353 EUR. Toutefois, ils omettent de préciser que ce montant comprend 835 225 EUR de garantie de récupération de TVA sur la RCA. Autant dire intouchable pendant encore longtemps. Il ne reste donc plus de disponible sur cette réserve extraordinaire que 526 128 EUR. Mais dont la destination elle-même n'est pas laissée à la discrétion de la Commune. Ces subsides doivent être affectés soit à des projets PIC (Investissements patrimoniaux), soit à des projets PIMACY (Mobilité active et intermodalité).

Pour la réserve ordinaire, le Collège se réjouit à plus de 1 280 000 EUR. Mais en 2018, lors de

l'entrée en fonction du Collège, elle atteignait 4 666 169 EUR. Cette somme a permis d'apurer l'essentiel du contentieux avec NLMK et une partie non-négligeable du dégrèvement des papeteries de Virginal. En tout, 3 959 687 EUR.

Du solde de 706 483, le Collège a encore dû retirer 619 442 EUR pour équilibrer l'exercice propre en 2023. Il ne restait donc plus dans cette réserve ordinaire qu'un peu plus de 80 000 EUR. Pour lui donner bonne figure et garder le montant actuel de 1 280 000 EUR de réserve ordinaire, le Collège a maintenu en réserve 1 200 000 EUR en fonds propres puisés dans les bonis des exercices successifs ! Au détriment de quels autres investissements ou provisions ? Tout cela en oubliant de préciser qu'avec les augmentations de l'impôt sur les personnes physiques (IPP) de 6,5% à 7,9%, au cours de votre législature, des recettes supplémentaires de +/- 500 000 EUR ont été engrangées au détriment du pouvoir d'achat des contribuables, et ce, au cours d'une période particulièrement difficile pour les revenus les plus faibles, les plus fragilisés par la crise covid et la crise sociale due aux hausses du prix des énergies et des denrées alimentaires de base. À quoi ces surplus de taxes ont-ils été consacrés, sinon à des projets patrimoniaux aux coûts exorbitants qui, aujourd'hui, exposent successivement à la figure du Collège. Le conseiller attend avec inquiétude le coût global de la transformation de l'ancienne poste, et il prend acte avec satisfaction que deux maisons rurales à Fauquez et à Haut-Ittre soient abandonnées ou à repenser. Il espère également que le projet de bibliothèque au centre d'Ittre sera revu tant dans son emplacement que dans sa conception. Malheureusement, il regrette amèrement que l'extension du musée Donas, en pleine expansion, soit renvoyée à une date incertaine en raison de l'entêtement à promouvoir un projet de bibliothèque mal réfléchi.

Il en arrive alors aux provisions. Il rappelle qu'il a longtemps plaider pour leur création. Toutefois, il se voit contraint de constater qu'elles sont insuffisantes.

La veille du Conseil, une bonne nouvelle est tombée : le sursis de livraison de brames d'acier de Russie à traiter par NLMK-Clabecq est prorogé de 4 ans. Tant mieux !

Mais qui dit que ce que cette entreprise n'a pas pu trouver comme fournisseurs alternatifs en 4 ans, les trouvera en 4 ans supplémentaires ? Et d'ici-là, quelles précautions financières à prendre et quel redéploiement communal à développer ? Une convention de réduction de taxe « force motrice » vient à échéance fin 2024 en garantie du maintien de l'emploi. Le Collège va-t-il la rené-

**ESPRIT  
SALON**

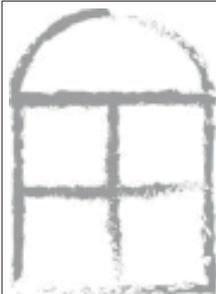


**COIFFEUSE À DOMICILE**

**AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE**

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le

**0474/795.609**



**Ets.**

**BONTET  
PHILIPPE**

**S  
P  
R  
L**

**CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS**

0475/571 399 - 067/64 83 01  
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES  
WWW.BONTET.BE

gocier pour 4 ans supplémentaires ? La coupler avec un effort substantiel de décarbonation dans l'activité industrielle de l'entreprise ? Autant de questions pour lesquelles le conseiller voudrait avoir des premières réponses dans un débat de politique générale puisque le devenir de NLMK fait l'actualité depuis au moins 4 ans !

Il reste une dernière question à poser au Collège communal mais pour laquelle la présence de la directrice financière n'est pas sans intérêt. Plusieurs conseillers se sont inquiétés, de longue date, sur la destination de trésorerie et de placements dont dispose la Commune. Très majoritairement, ces sommes sont placées dans des comptes de banques dont l'actualité récente a de nouveau illustré la légèreté avec laquelle non seulement elles compromettent les objectifs des accords de Paris en matière de lutte contre le réchauffement climatique mais aussi violent allègrement le droit international en continuant à financer l'implantation de colonisation israélienne en Palestine occupée. Sont pointées du doigt, notamment, les banques BNP Paribas-Fortis et Belfius, où sont placés les fonds communaux ! Quand la demande est faite au Collège communal qu'il remédie à cette situation, il répond que ces choix sont de la compétence exclusive de la directrice financière. Qu'en est-il ? Et si tel est le cas, ne relève-t-il pas de la responsabilité de cette dernière de trouver des alternatives à ces placements. Il y a des banques éthiques qu'il faudrait sonder. Autre alternative complémentaire : pourquoi pas, sous l'impulsion du Collège communal et à l'initiative de l'Union des villes et communes de Bruxelles et Wallonie (et pourquoi pas de Flandre ?), faire pression sur les banques belges les plus rétives à un changement de politiques en matière de respect des droits humains, de lutte contre le réchauffement climatique et la corruption ? Le Collège communal pourrait jouer son rôle dans ce plaidoyer. Est-ce possible ?

**Catherine de Longueville (Dir. Fin Admin. Com.)** répond que si l'éthique est importante, elle doit surtout veiller à la sécurité et à la rentabilité. Les placements sont principalement chez Belfius, parce que tous les comptes d'où sortent les paiements sont chez Belfius aussi. Cela permet de ne pas perdre deux ou trois jours à chaque fois. Quand elle était allée voir chez Triodos, ils ne semblaient pas intéressés par le fait d'avoir les comptes de la Commune. Elle veut bien reprendre contact pour voir s'ils ont changé d'avis. Elle assure que ses collègues auront la même réponse. Par ailleurs, elle note que chez Belfius, les délégués sont beaucoup plus proactifs. Elle ne fait pas dans le politique, mais dans la sécurité. **Claude Debrulle (Pacte)**

plaisante qu'elle fait dans la gestion prudente, sobre, en référence au budget communal. **Christian Fayt (EPI)** plaisante lui qu'ils ne savent pas où placer toutes leurs réserves et provisions. **Luc Schoukens (Pacte)** lui répond qu'il serait mieux de les investir en énergies renouvelables. Ils passent au budget page par page pour les questions plus spécifiques.

**Luc Schoukens (Pacte)** demande qui est le fournisseur d'énergie. C'est mieux si c'est un fournisseur vert. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que c'est Luminus ou Engie. C'est via une centrale d'achats de la Province. **Christian Fayt (EPI)** demande que les questions portent sur le budget. **Luc Schoukens (Pacte)** répond qu'il s'agit d'un poste du budget.

**Pol Perniaux (Pacte)** demande ce qu'il en est de l'enveloppe « économies d'énergie ». **Fabienne Mollaert (EPI)** explique qu'il s'agit par exemple des transformations des éclairages en LED, ou des installations des détecteur de présence pour gérer l'éclairage dans les classes, etc. **Claude Debrulle (Pacte)** constate que l'aide internationale n'a pas été indexée, ce qui semblerait ambitieux au vu des conflits actuels.

**Pol Perniaux (Pacte)** rappelle son amendement proposé lors de la déclaration de politique générale : 15 000 EUR au lieu des 3000 EUR prévus. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** lui demande d'attendre la MB pour cette proposition. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** précise que c'est maintenant que les différentes zones de conflits en ont besoin.

**VOTE sur l'amendement : Oui (7 – I.C. et Pacte) – Non (9 – EPI et MR)**

**Luc Schoukens (Pacte)** note que seulement 100 EUR de recettes sont budgétisés pour la location de vélo électrique.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande quelles synergies existent dans le pôle touristique-culturel. **Christian Fayt (EPI)** répond que les Grands Feux sont organisés un an sur deux par le Centre culturel (CLI) et l'autre année par le SITI, que chacun a des représentants présents chez l'autre, qu'ils participent tous deux à Place aux artistes et Ittre se jette à l'eau. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** admire son sérieux quand il évoque ces pseudo-synergies.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande également un état des lieux des projets du budget participatif. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que chaque parti a des représentants dans le PCDR. **Lindsay Gorez (MR)** lui répond d'aller voir dans les pièces.

**Claude Debrulle (Pacte)** propose un amendement pour une prise de participation dans

une coopérative, « Terre en vue », qui s'installe sur 10 hectares à Haut-Ittre, avec des vignes, des légumes, etc. Ils récoltent 737 000 EUR et il leur reste 16 200 EUR à récolter. Ce sont des acquisitions de parts de la coopérative, et pas un don. Cela veut dire que c'est récupérable. Il propose donc 5000 EUR, soit 50 parts. **Lindsay Gorez (MR)** s'étonne qu'il évoque un projet privé. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** répète qu'il s'agit d'une coopérative. **Christian Fayt (EPI)** va regarder et se renseigner, et propose d'y revenir en MB également.

**Pol Perniaux (Pacte)** rappelle son amendement concernant l'isolation, présenté lors de la déclaration de politique générale. **Fabienne Mollaert (EPI)** lui dit qu'il y a un budget de 11 000 EUR pour cela. **Christian Fayt (EPI)** précise que cela va nécessiter un règlement, probablement. **Pol Perniaux (Pacte)** demande quand même un vote. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** insiste que même si une somme est décidée, cela devra nécessiter le vote d'un règlement. **Pol Perniaux (Pacte)** demande un vote pour 15 000 EUR.

**VOTE sur l'amendement : Oui (7 – I.C. et Pacte) – Non (9 – EPI et MR)**

A l'extraordinaire, **Hélène de Schoutheete (I.C.)** s'étonne de ne pas voir d'investissement pour la mobilité en prévision des aménagements de Tubize. **Christian Fayt (EPI)** ne comprend pas pourquoi elle dit ça, alors que le PIC reprend ce genre d'aménagements. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** estime que ce qui est prévu ne suffit pas. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'un maximum de rétrécissements ont été prévus, en garantissant la sécurité.

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** note que l'étude pour la faisabilité de l'école passe de 100 000 EUR à 0 EUR. Est-ce parce que la somme a été engagée en 2023 ? **Christian Fayt (EPI)** confirme. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** espérait une concertation, mais elle n'aura apparemment pas lieu. **Christian Fayt (EPI)** répond que le cahier des charges est passé au Conseil. **Claude Debrulle (Pacte)** n'est pas d'accord, le vote portait sur la somme !

**Luc Schoukens (Pacte)** demande plus d'informations sur le système de filtration d'eau dans les écoles. **Christian Fayt (EPI)** explique que ça fait suite au problème PFAS. Il s'agit d'un système qui se met directement au robinet, pour remplir les gourdes.

**Luc Schoukens (Pacte)** voit aussi un budget pour un module de sport. **Lindsay Gorez (MR)** précise qu'il s'agit d'un module extérieur pour faire des tractions. La surface qui permettrait de

**POOL**  
P L A I S I R  
Création - Rénovation - Entretien

Piscines Pool Houses Aménagements extérieures  
Remi Wautier : 0474 / 83 28 13  
info@poolplaisir.be  
Pierre Stryckman : 0475 / 28 50 42

**Yvébé SRL**  
Une histoire de cuisine...  
  
Contact : yvesvanbrabant@gmail.com  
Cuisines équipées sur mesure  
0495 20 20 89  
www.yvebe.be

**Gascard G.S.C. sa**  
Constructions métalliques  
Ferreneries contemporaines

Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03



l'accueillir est la plaine de jeux de Virginal. **Luc Schoukens (Pacte)** demande ce qui est prévu à la Salle Polyvalente comme châssis et chaudière. **Fabienne Mollaert (EPI)** pense que les châssis seront en bois, et ils sont remplacés pour que la chaleur générée par la nouvelle chaudière ne soit pas perdue.

**VOTES sur le budget ordinaire, extraordinaire et global identiques : Oui (9 – EPI et MR), Absention (1 – Pol Perniaux (Pacte)), Non (6 – I.C. et Pacte sauf Pol Perniaux)**

### 11. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RAPPORT DE L'EXERCICE 2023 DU COLLÈGE AU CONSEIL SUR LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE AINSI QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – PRISE D'ACTE

**Christian Fayt (EPI)** trouve toujours ce rapport intéressant. Il partage quelques informations-clés. Le décompte des habitants était de 6988. Il y a eu 54 naissances, 71 décès sur le territoire et 85 décès de Ittrois. Une trentaine de dépôts sauvages ont été enregistrés.

**Daniel Vankerkove (I.C.)** note l'importance du chiffre du nombre d'habitants. Cela se rapproche de la limite pour plus de conseillers lors des prochaines élections. Cela aura un impact si le chiffre au 1er janvier évolue.

### 12. INFORMATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

**Christian Fayt (EPI)** annonce qu'un subside de 12 000 EUR a été accordé pour la biodiversité, et que la MB2/2023 a été approuvée par la tutelle. Il annonce également les dates des conseils de 2024 : 16 janvier, 06 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin, 17 septembre, 22 octobre, 12 novembre. Le prochain Conseil sera installé le 2 décembre et le Conseil aura lieu le 17 décembre.

### 13. QUESTIONS ORALES

#### Dépôts sauvages

**Pascale Carton (I.C.)** note qu'elle voit souvent des déchets de chantier en dépôt sauvage. Le parc à containers a un accès limité pour les professionnels. Ne serait-il pas intéressant de faciliter l'accès pour limiter les dépôts ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que lorsque les coupables sont retrouvés, ils viennent souvent de Bruxelles. De plus, dans les chiffres, la majorité des dépôts vient plutôt de particuliers. La Police vient de plus en plus souvent constater et chercher un nom, mais donc cela veut dire qu'il ne faut pas toucher au dépôt en attendant leur passage.

#### Sécurité maison à Virginal

**Daniel Vankerkove (I.C.)** souhaite informer

que la maison en face du parking de Virginal pose un problème de sécurité. Le pignon est lézardé, l'échafaudage semble instable. Cela envoie un très mauvais signal selon lui. Il faudrait les contacter pour demander une sécurisation adéquate. **Pascal Henry (MR)** en prend note et va voir ce qu'il peut faire.

#### Thermographie

**Hélène de Schoutheete (I.C.)** avait évoqué l'idée d'informer les citoyens qu'ils pouvaient aller voir leurs résultats en ajoutant un courrier avec la taxe-poubelle. Cela n'a pas été fait. Elle le regrette. Quels moyens ont été choisis pour toucher tout le monde ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que ce sera expliqué dans ce Petit Tram. C'est déjà sur le site. Des gens viennent encore voir leurs résultats. Le bouche-à-oreille se met en route petit à petit.

#### Ferme de Coquiamont

**Ferdinand Jolly (I.C.)** explique avoir été contacté par des riverains de la Ferme de Coquiamont, qui se plaignent des nuisances sonores, parfois tous les soirs du jeudi au samedi, et parfois même le dimanche après-midi. L'organisateur devrait avoir un permis d'environnement de classe 2 pour ses activités, l'a-t-il ? La ferme est en zone agricole. A-t-il fait un permis unique ? **Christian Fayt (EPI)** confirme qu'il y a une plainte à l'étude. Il ne peut donc pas répondre, et doit attendre le traitement de la plainte. **Ferdinand Jolly (I.C.)** demande une réponse au prochain Conseil. **Christian Fayt (EPI)** lui assure qu'il l'informerait dès que la plainte est traitée.

#### Communication autour de La Valette

**Claude Debrulle (Pacte)** revient sur le contrat-programme de trois ans qu'a obtenu le Théâtre de la Valette. Sur les réseaux sociaux, une querelle de paternité a vu le jour entre les différents représentants de la Majorité. Le conseiller trouve cela vexant pour le théâtre, et critiquable dans la pratique. Le système d'octroi des subventions a été revu par l'ancienne législation. Un certain nombre d'acteurs culturels n'ayant rien ou pas assez reçu se basent désormais sur le fait que des élus Ittrois annoncent qu'un travail politique a pu jouer en faveur d'une décision. Est-ce que le Collège ne voit pas là une dérive à sa communication intensive sur les réseaux sociaux ? **Christian Fayt (EPI)** a averti le Conseil le mois précédent qu'il y avait un problème et a demandé à chacun de téléphoner à ses représentants. Une première décision octroyait 75 000 EUR, alors que le Théâtre en demandait 150 000 EUR. Un effort a été demandé puisqu'il s'agit d'un théâtre en milieu rural.

Le Bourgmestre ne cache pas qu'il a défendu le théâtre. **Claude Debrulle (Pacte)** trouve qu'il était indélicat de le faire sur Facebook. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il écrit ce qu'il veut sur sa page Facebook.

#### Collecte des poubelles

**Pol Perniaux (Pacte)** a été contacté par des citoyens qui s'inquiètent du passage toutes les deux semaines des déchets résiduels. Cette décision se base-t-elle sur des chiffres ? Comment doivent faire les gens en appartement ou les jeunes parents qui gèrent des couches ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que depuis que les PMC sont plus élargis, il y a moins de sacs blancs. La tournée est donc moins efficace. Cela devrait inciter les gens à trier encore plus, et les pousser peut-être aussi à utiliser les sacs verts. Des points d'apport volontaires sont en discussion, pour ceux qui auraient besoin de jeter plus souvent.

#### Marché de Virginal

**Pierre Claes (MR)** a cru comprendre que le marché générerait plus de frais que de bénéfices pour les commerçants présents, qui réfléchissent à leur continuation sur le projet donc. Que faire pour communiquer plus ? **Jacques Wautier (EPI)** répond que plusieurs choses ont déjà été tentées : emmener les écoles sur le marché avec la présence d'une ferme, des communications différentes, etc. C'est un petit village. C'est triste que le Marché ne tourne pas mieux, selon lui, mais c'est compliqué.

Le conseil se poursuit à huis clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL  
16 JANVIER 2024

VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
067/64 73 23  
INFO@ITTRETCULTURE.BE  
WWW.ITTRETCULTURE.BE



**PHARMACIES DE GARDE**



**LUNDI 22 JANVIER**

**ISABELLE LOOP**

Rue de Nivelles 155 1440 Braine-le-Château +3223669361

**PH. DERCLAYE**

Rue de Namur 94 1400 Nivelles +3267213193

**FARMAFRANCE**

Halle Beestenmarkt 19 1500 Halle +3223611029

**MULTIPHARMA ECAUSSINNES**

Rue Ernest Martel 31 7190 Ecaussinnes-d'Eng +3267442148

**MARDI 23 JANVIER**

**PH. FAMILIA**

Rue de la Libération 10 1440 Braine-le-Château +3223669010

**NIVELPHARMA**

Chaussée de Mons 47 1400 Nivelles +3267211255

**APOTHEEK BLEYEN**

Auguste Demaeghtlaan 229 1500 Halle +3223565319

**PH. MULTIPHARMA**

Braine Le Grand'Place 40 7090 Braine-le-Comte +3267552090

**MERCREDI 24 JANVIER**

**PH. DE ITTRE**

Rue Neuve 5 1460 Ittre +3267648421

**APOTHEEK DEBREMAEKER**

De Lannoystraat 1 1502 Lembeek +3223565849

**FAGEDIS**

Grand'Place de Feluy 17 7181 Feluy +3267877086

**PH. FAMILIA**

Chaussée d'Ath 32 7850 Enghien +3223953034

**JEUDI 25 JANVIER**

**MULTIPHARMA NIVELLES**

Rue Rue de Namur 6 1400 Nivelles +3267212229

**PH. DE L'ESTREE**

Chaussée d'Alseberg 156 1420 Braine-l'Alleud +3223841890

**MULTIPHARMA SOIGNIES**

Rue de Mons 41 7060 Soignies +3267332327

**MEDITHERA** Avenue de Merode 36

1330 Rixensart +3226536027

**VENDREDI 26 JANVIER**

**PH. JONCKEERE**

Rue des Frères Taymans 271 1480 Tubize +3223556259

**PH. DE LILLOIS**

Grand'Route 199 1428 Lillois-Witterzée +3223842306

**PH. GHISLAIN**

Rue de la Station 122 7090 Braine-le-Comte +3267552252

**PH. CLABOTS**

Rue de Villers-la-Ville 78 1470 Genappe +3267772321

**SAMEDI 27 JANVIER**

**PH. VANDERSTEEN**

Rue de la Déportation 50 1480 Tubize +3223556079

**APOTHEEK TANGHE**

Sint-Rochusstraat 132 1500 Halle

+3223565819

**PH. GHISLAIN**

Rue de la Station 122 7090 Braine-le-Comte +3267552252

**PH. SERVAIS DIANE**

Chaussée de Bruxelles 102 1410 Waterloo +3223531241

**DIMANCHE 28 JANVIER**

**PH. DE VESNAU**

Rue de la Libération 10 1460 Virginal-Samme +3267646187

**PH. DUFRASNE**

Rue de Soignies 6 1400 Nivelles +3267218947

**PH. CENTRALE DE BRAINE-L'ALLEUD**

Avenue Léon Jourez 2 1420 Braine-l'Alleud +3223842044

**PH. SIMON**

Rue de la Haie 7 7190 Ecaussinnes-d'Eng +3267442039

**LUNDI 29 JANVIER**

**PH. GUILLAUME**

Rue de la Libération 46 1440 Braine-le-Château +3223669065

**PH. ACLOT PHARMA**

Rue du Paradis 101 1400 Nivelles +3267211845

**PH. CANIVET**

Place de Naast 27 7062 Naast +3267332317

**PH. DE BASCOUP**

Rue de Bascoup 314 7170 La Hestre +3264541611

**MARDI 30 JANVIER**

**PH. DE LA MAILLEBOTTE**

Square des Nations Unies 9 1400 Nivelles +3267213826

**PH. AELBRECHT**

Rue de la Station 22 7090 Braine-le-Comte +3267552137

**PH. SERVAIS-BRAINE CENTRE**

Chaussée de Nivelles 86 1420 Braine-l'Alleud +3223842457

**COUR D'HAINÉ PHARMA**

Rue Salvador Allende 14 7100 Haine-Saint-Paul +3264227200

**MERCREDI 31 JANVIER**

**MULTIPHARMA**

449 Rue de la Station 54 7090 Braine-le-Comte +3267552663

**LA PHARMACIE DE SAINTES**

Chaussée d'Enghien 284 1480 Saintes +3223900438

**FARMAFRANCE HALLE**

Beestenmarkt 19 1500 Halle 13km +3223611029

**FAMILIA WATERLOO**

Chaussée de Bruxelles 676 1410 Waterloo +3223845543

**JEUDI 1 FÉVRIER**

**PH. DE RONQUIÈRES**

Rue de Chenu 14 7090 Ronquières +3267646551

**PH. SERVAIS**

Braine Chaussée d'Alseberg 577 1420 Braine-l'Alleud +3223864500

**APOTHEEK DE GREVE**

Basiliekstraat 75 1500 Halle +3223565539

**PH. DELVIGNE-DOUMONT**

Rue de Bruxelles 47 1470 Genappe +3267794601

**VENDREDI 2 FÉVRIER**

**PHARMACIE DE LA COLLÉGIALE**

Grand'Place 49 1400 Nivelles +3267213513

**PH. FAMILIA**

Rue du Môle 4 1420 Braine-l'Alleud +3223842520

**MULTIPHARMA ECAUSSINNES**

Rue Ernest Martel 31 7190 Ecaussinnes-d'Eng +3267442148

**PH. DU CHENOIS SRL**

Rue Emile Dury 2 1410 Waterloo +3223549694

**SAMEDI 3 FÉVRIER**

**PH. FAMILIA**

Rue de la Libération 10 1440 Braine-le-Château +3223669010

**MULTIPHARMA NIVELLES**

Grand Grand'Place 41 1400 Nivelles +3267212357

**PH. SIMON**

Rue de la Haie 7 7190 Ecaussinnes-d'Eng +3267442039

**APOTHEEK HERFELINGEN**

Steenweg Asse 213 1540 Herfelingen +3254567269

**DIMANCHE 4 FÉVRIER**

**PHARMACIE DE LA COLLÉGIALE**

Grand'Place 49 1400 Nivelles +3267213513

**PH. GENONCEAUX**

Avenue Napoléon 2 1420 Braine-l'Alleud +3223843280

**APOTHEEK BEAUJEAN**

Ninoofsesteenweg 30 1500 Halle +3223566054

**LA PHARMACIE DE SAINTES**

Chaussée d'Enghien 284

**LUNDI 5 FÉVRIER**

**PH. FAMILIA**

Avenue Gaston Mertens 13 1440 Wauthier-Braine +3223669204

**MULTIPHARMA NIVELLES**

Rue Rue de Namur 6 1400 Nivelles +3267212229

**FAGEDIS**

Grand'Place de Feluy 17 7181 Feluy +3267877086

**PH. SERVAIS LASNE**

Rue des Saules 27 1380 Lasne +3223542802

**MARDI 6 FÉVRIER**

**PH. CORBISIER PASCALE**

Rue de la Butte 39 7090 Hennuyères +3267552857

**APOTHEEK LECLERCQ**

Sint-Rochusstraat 15 1500 Halle +3223565429

**PH. LLOYDSPHARMA**

Place de la Gare 13 1420 Braine-l'Alleud +3223842277

**ARQUENNES PHARMA** Chaussée

de Nivelles 141 7181 Arquennes +3267877143

**MERCREDI 7 FÉVRIER**

**PHIE WILLIAMS-POULAERT**

Rue des Combattants 39 1421 Ophain-Bois-Seign

+3223842957

**PH. BY MMG NIVELLES**

Rue de l'Industrie 8 1400 Nivelles +3267688207

**PH. DELTENRE** Rue de la Station 78

7090 Braine-le-Comte

+3267552190

**FARMAFRANCE HALLE**

Beestenmarkt 19 1500 Halle +3223611029

**JEUDI 8 FÉVRIER**

**PH. DE BUIJL SPRL**

Rue du Pont 62 1430 Rebecq-Rognon +3267638201

**NIVELPHARMA** Chaussée de Mons

47 1400 Nivelles +3267211255

**APOTHEEK TOELEN** Grote Markt

25 1500 Halle +3223565639

**PH. BY MMG WATERLOO MONT-**

Chaussée de Charleroi 579 1410

Waterloo +3223547479

**VENDREDI 9 FÉVRIER**

**MULTIPHARMA CLABECQ** Place

Josse Goffin 11 1480 Clabecq

+3223559948

**APOTHEEK BRICHAU** Basiliekstraat

87 1500 Halle +3223567515

**FARMAFRANCE SOIGNIES**

Rue Neuve 9 7060 Soignies +3267332454

**PH. MULTIPHARMA ENGHIE N R**

Rue de Bruxelles 30 7850 Enghien +3223953161

**SAMEDI 10 FÉVRIER**

**PH. DE BUIJL SPRL** Rue du

Pont 62 1430 Rebecq-Rognon +3267638201

**APOTHEEK BLEYEN** Auguste

Demaeghtlaan 229 1500 Halle +3223565319

**MULTIPHARMA ECAUSSINNES**

Rue Ernest Martel 31 7190 Ecaussinnes-d'Eng +3267442148

**PH. GUISSSET**

Chaussée de Bruxelles 387 1410 Waterloo +3223547323

**Pour plus d'informations, veuillez**

**consulter le site [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)**

**MÉDECIN DE GARDE**



**Lieu :** Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano. Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

**Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde :** le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le 1733.

**Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés** (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 1733.



**PERMANENCE VÉTÉRINAIRE**

**0497/55 22 55**



# Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre  
Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange  
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24  
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

**H&O** L'assurance sans soucis!  
**Assurances HENRY**

ASSURANCES  
PRETS  
PLACEMENTS

1460 ITTRE - VIRGINAL  
067/64 93 09  
[assurances.henry@handco.be](mailto:assurances.henry@handco.be)  
[www.assurances-henry.be](http://www.assurances-henry.be)

VIVIVIUM DHV AFICORA Foyer Allianz VH AG

FUNÉRAILLES MICHAËL

**FUNÉRAILLES MICHAËL**  
Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal  
067 70 17 17  
[www.funeraillsmichael.be](http://www.funeraillsmichael.be)

**IVA IMMOBILIERE**

**VOTRE AGENCE DE PROXIMITE**

COMMISSION DE VENTE  
DE 1 À 2% (\*)

- Service personnalisé
- Taux de satisfaction de 99% ★
- Estimations offertes

**02 850 03 63**

1 RUE DE NIVELLES À BRAINE-LE-CHÂTEAU  
[WWW.IVA-IMMOBILIERE.BE](http://WWW.IVA-IMMOBILIERE.BE)

(\*)Hva - voir conditions en agence

**NATHALIE DUVEILLEZ**

de bien naître à bien être...

- Equicoaching : coaching en épanouissement personnel accompagné du cheval
- Accompagnement émotionnel et informatif autour de la naissance par la Doula
- Rituel rebozo et massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

Possibilité de chèques cadeaux

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre  
0477/65 74 10 - [nathalie.duveillez@prowebbox.com](mailto:nathalie.duveillez@prowebbox.com)  
[www.nathalieduveillez.be](http://www.nathalieduveillez.be)

**SE concept**  
BARZIN Ghislain

- Location de matériel (son, lumière et vidéo) et apport technique sur tout type d'événement
- Ingénierie du son (live et studio)
- Réparation de matériel électronique, informatique et électroménager
- Animation de soirée dansante
- Electricité générale

0479 25 76 45  
[barzin.ghislain@hotmail.com](mailto:barzin.ghislain@hotmail.com)  
TVA : BE0772 544 523

**COMARTAGRIND**

ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

**FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS !**

L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS, DES ARTISANS, DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE !

[WWW.COMARTAGRIND.BE](http://WWW.COMARTAGRIND.BE)